

LAICITÉ ET DISCRIMINATIONS

L'IDÉAL LAÏQUE : UNE ÉDUCATION AU QUOTIDIEN

« L'Idéal Laïque des Eclés », texte adopté par l'Assemblée générale de 2010 redéfinit et affirme la place de la laïcité au cœur de notre projet et de nos actions éducatives.

La laïcité est un choix exigeant qui implique la liberté de conscience, l'indépendance du citoyen par rapport à des injonctions religieuses, philosophiques..., c'est aussi un mode d'action s'enrichissant du pluralisme, de l'interculturalité et du débat démocratique.

Le projet des EEDF propose une éducation à la laïcité qui doit permettre à chacun de construire son propre parcours de vie, en favorisant l'esprit critique et l'autonomie de pensée, en développant la capacité d'écoute et d'expression et en garantissant à tous la liberté et le respect de ses choix et de ses engagements.

Aujourd'hui ce texte, diffusé dans nos revues, est bien connu et accompagne, en partie, les acteurs sur le terrain.

Pas suffisamment cependant, de nombreuses questions se posent aux responsables d'animation, aux formateurs, voire aux parents et il est souvent difficile d'y répondre.

- Comment éduque-t-on à la laïcité ?
- Comment montrer toute la richesse et l'apport positif de la laïcité dans notre société ?
- Comment remettre en cause, à l'épreuve des faits et des réalités, les certitudes acquises ?
- Comment vivre et présenter notre laïcité lors de rencontres, de rassemblements avec des jeunes, français ou étrangers, qui ont une pratique religieuse collective ?
- Comment aider à combattre les préjugés, les stéréotypes ?
- Quelle dimension la laïcité apporte-t-elle à l'éducation spirituelle, principe important du scoutisme ?

Idéal laïque, une éducation au quotidien, est un outil proposé par l'Observatoire de la Laïcité et des Discriminations. Cette compilation d'articles parus pour une grande partie dans les revues EEDF permettra de nourrir la réflexion de chacun, de donner des pistes pour agir dans l'éducation des jeunes.

Organisé autour de 5 thèmes :

Citoyenneté, éducation à la paix, spiritualité, non-discrimination, éducation à l'international

Il propose pour chacun des sujets, 4 rubriques :

Découvrir, grâce à des textes, des témoignages,
Questionner, discuter,
Agir avec des fiches techniques et pédagogiques,
Trouver des **ressources** pour approfondir le sujet.

Nous espérons que cet outil va s'enrichir et vous deviendra très vite indispensable.

SOMMAIRE

Discriminations5

Découvrir5

Définition - Droit.....	6
Une histoire récente	7
Extrait de la Convention Internationale des droits des enfants ...	8
Positionnement du CD sur le mariage pour tous.....	

Questionner / Discuter.....9

Monsieur Handicapé.....	9
Des prises de position	10

Agir.....13

Démarche de projet13

- Quand les jeunes rencontrent les migrants
- Soirée spectacle sur les migrations et la tolérance
- Dans la peau des migrants

Déclinaison par branches16

Activités18

- Une activité de sensibilisation aux préjugés
- Sensibilisation aux handicaps (louveteaux)
- Sensibilisation aux différences (lutins - louveteaux)
- Débattre (éclés)
- Théâtre forum (Aînés)
- ATD Quart Monde jeu « le pas en avant contre les préjugés »
- Représentations, stéréotypes, préjugés : supports pour la formation ou pour l'animation
- Réagir face à l'exclusion : supports pour la formation ou pour l'animation
- Différence de points de vue : supports pour la formation ou pour l'animation
- Éducation aux médias : Game List (jeux vidéos)
- Éducation aux médias (Aînés) : Xénophobie, décrypter une affiche

Trouver des ressources37

- Des textes supports
- ATD Quart Monde jeu « le pas en avant contre les préjugés »

« L'IDÉAL LAÏQUE DES EEDF »

Ce document complet de 4 pages est à télécharger sur l'espace documentaire du site internet EEDF www.eedf.fr, rubrique « Je veux connaître les EEDF »

L'idéal laïque des EEDF

La laïcité est une des valeurs fondatrices des Éclaireuses Éclaireurs de France (EEDF). Mouvement de scoutisme laïque. Ouverte à tous, l'association respecte les engagements individuels et réaffirme dans ses différents textes le choix de la laïcité comme valeur éducative et émancipatrice.

« Affirmer le respect fondamental de l'homme dans sa diversité, lutter contre toute forme de discrimination et d'intolérance, c'est le choix de la laïcité. »

- La laïcité n'est pas seulement une attitude de l'individu ; elle implique une action collective et repose sur la connaissance de valeurs communes à l'humanité (Déclaration universelle des Droits de l'Homme en 1948, Convention internationale des Droits de l'Enfant en 1989...).
- La laïcité, au-delà de la tolérance qui est trop souvent indifférence et passivité, suppose une attitude militante engagée : elle est alors combat permanent et collectif pour l'autre, son autonomie, sa liberté, par le respect, l'écoute, l'acceptation de sa parole, par la confrontation d'idées, de croyances, de pratiques, contre les a priori, la discrimination et toutes formes de propagande et de fanatisme.
- La vie en commun dans une société est régie par des règles et des lois ; elle comporte des droits et devoirs ; ceux-ci s'appliquent à tous, de manière identique et impartiale.

Extrait du texte « L'engagement des EEDF » voté à l'Assemblée Générale de Montluçon en 1998

quelles que soient les appartenances ethniques, religieuses, philosophiques, politiques, culturelles... de chacun.

- La laïcité contribue à la fois à l'enrichissement personnel et à l'instauration d'une cohérence sociale ; c'est un art de vivre-ensemble.
- Éduquer à la laïcité, c'est donner la possibilité à chacun de s'interroger, lui fournir les moyens de sa liberté, donc créer les conditions de l'échange : favoriser l'accès au savoir et à l'information.
- Être éducateur laïque, c'est exiger le respect de l'autre. C'est revendiquer pour tous et assurer à chacun le droit du choix, la possibilité d'un développement spirituel. C'est éduquer aux valeurs, à la liberté et à la compréhension des cultures.

Les fondements de la laïcité

La laïcité est nommée comme premier principe du projet éducatif des EEDF. Elle est inscrite dans les statuts de l'association, en particulier à l'article 1.2 :

« L'association, laïque comme l'École publique, est ouverte à toutes et tous, sans distinction d'origines ou de croyances. Elle ne relève d'aucun parti ni d'aucune église et s'interdit toute propagande religieuse, philosophique ou politique. Chacun de ses membres est assuré de trouver au sein de l'association, respect et compréhension. »

La laïcité est donc une des valeurs fondatrices du Mouvement avec la démocratie, la solidarité, la coéducation et l'éco-citoyenneté. Faire vivre la laïcité dans la démarche et dans l'engagement des Éclaireuses Éclaireurs de France constitue un enjeu très fort au regard du contexte social. Il s'agit de continuer à affirmer cette spécificité et d'être tous garants que l'espace laïque puisse continuer à vivre. Pour cela, il faut expliciter, mettre au clair ce que recouvre le concept de laïcité.

La laïcité procède d'une conception exigeante de l'humanité

1. Elle repose sur la liberté de conscience individuelle, le principe de l'émancipation de l'individu.
2. Elle entraîne la démarcation entre ce qui est commun à tous et ce qui relève de la liberté individuelle, de la sphère privée.
3. Elle se traduit par des principes législatifs qui viennent garantir la liberté de tous, l'égalité des droits et le refus de toute discrimination confessionnelle.

Il en résulte que l'espace laïque n'est ni pluriconfessionnel, ni anticonfessionnel.

La laïcité est donc au-delà de la tolérance et du consensus, elle entend unir les hommes par ce qui les élève : l'autonomie du jugement, l'esprit critique et le souci d'un monde commun à tous. Si la tolérance est une vertu de la laïcité, elle ne suffit pas. La laïcité pose simultanément un principe de liberté et d'égalité pour tous. Or, la liberté et l'égalité ne peuvent être octroyées par le bon vouloir d'une personne. En conséquence, le principe de la laïcité institue un espace du « vivre-ensemble ».

Laïcité et Spiritualité

Pour les EEDF, la spiritualité se définit comme la vie de l'esprit, l'aspiration aux valeurs humanistes qui donnent un sens à la vie de l'individu. Tout individu est membre de la communauté humaine, autonome et capable de construire une pensée personnelle dans la nécessaire relation à l'autre. Les questions inhérentes à l'humain et au sens de la vie trouvent leurs réponses dans un cheminement personnel. Les EEDF, dans le cadre de leurs activités, proposent un espace qui permet de mettre en œuvre cet idéal.

Les EEDF se réclament d'un idéal laïque qui, en lui-même, porte une dimension spirituelle. À ses débuts, il se référait à une morale exigeante qui s'exprimait au travers de la promesse et de la loi qui engageait le jeune. Aujourd'hui, il s'appuie sur l'engagement (par exemple la Règle d'Or) et un cadre symbolique construit autour des valeurs de l'Association.

L'Association laïque du Scoutisme Français créée en 1911
Reconnue d'utilité publique depuis 1925
Habilitée à recevoir dons & legs

Le rôle éducatif des EEDF est de permettre à chacun de construire son propre parcours de vie, en favorisant l'esprit critique et l'autonomie de pensée, en développant la capacité d'écoute et d'expression et en garantissant à chacun la liberté et le respect de ses choix et de ses engagements. Permettre aux jeunes de construire leur propre idéal de vie, c'est former des citoyens actifs et responsables, conscients des enjeux de la société et soucieux d'y répondre. Réfléchir, comprendre, débattre : vivre les valeurs des EEDF est au cœur de l'éducation spirituelle proposée dans l'Association.

Éduquer à la laïcité

« Éduquer à la laïcité, c'est donner la possibilité à chacun de s'interroger, lui fournir les moyens de sa liberté, donc créer les conditions de l'échange : favoriser l'accès au savoir et à l'information. »

(Extrait du texte « L'engagement des EEDF », AG de Montluçon, 1998)

Éduquer à la laïcité est une posture éducative qui entraîne une démarche pédagogique mobilisant l'observation, la compréhension, la confrontation et l'action :

Découvrir et comprendre Éduquer à la curiosité et à l'ouverture aux autres (notamment à travers l'Expo, les grands jeux, les camps découvertes...)

Comprendre et confronter Pouvoir discuter, échanger, se forger une opinion, accepter la confrontation, développer sa capacité d'expression et d'argumentation (temps forum, débats, conseils de groupe, vie en équipe...)

L'Observatoire de la Laïcité et des Discriminations

À la suite de différents débats sur la laïcité dans l'association et compte tenu des évolutions de cette question dans la société, il a été créé un Observatoire de la Laïcité et des Discriminations lors de l'Assemblée Générale de Bourges en 2008.

Un choix politique
Les Orientations nationales 2010/2015 ont inscrit cet enjeu en priorité 1 « Actualiser, affirmer, partager notre identité, nos valeurs de référence, notre positionnement éducatif » en posant comme choix politique : « contribuer à la compréhension, à la promotion et à la défense de la laïcité » et « développer la dimension spirituelle et humaniste ». L'Observatoire se voit ainsi confier la poursuite et le développement de son travail et de ses missions.

Les missions de l'Observatoire
• La création d'un cadre de définition et d'actions éducatives.
• L'animation d'un laboratoire d'idées au sein de l'association qui peut s'emparer des sujets de société, avec le recul nécessaire.
• Les réponses aux alertes internes et externes reçues par l'Observatoire.
• La communication et l'information.
• La production de repères pédagogiques, la formation.

Ces missions associent les aspects de recherche et de débat avec les attentes des structures EEDF sur les pratiques.

Le texte « L'idéal laïque des EEDF » a été rédigé par les membres de l'Observatoire de la Laïcité et des Discriminations en 2009/2010, adopté par le Comité Directeur en 2010 avant ratification par l'Assemblée Générale de l'Association en juin 2010 à Chalons-sur-Saône.

Fonctionnement
• L'Observatoire se réunit 2 à 3 fois par an. D'une réunion à l'autre, les membres travaillent sur les chantiers en cours.
• Chaque adhérent de l'association peut saisir l'Observatoire sur une question ou une problématique particulière.
• L'Observatoire rend compte régulièrement de ses activités au comité directeur, au conseil national ou à l'assemblée générale.
• L'Observatoire de la Laïcité et des Discriminations n'est pas une instance supplémentaire : c'est une réelle avancée, un véritable laboratoire d'idées afin que le Mouvement soit en réflexion constante sur ce qui est la valeur fondamentale de son projet éducatif. Ses membres sont des adhérents issus de toutes les structures de l'association, l'Observatoire est ouvert à tous ceux qui souhaitent apporter leurs idées et leurs expériences.

Des fiches en complément
Ce document fondamental s'accompagne de fiches avec des repères historiques, sociologiques ou pédagogiques. Elles sont publiées au fur et à mesure dans la revue Routes Nouvelles et sont disponibles sur le site www.eedf.fr (qui sommes-nous / Observatoire) et sur le Portail Entraînés (entraînes.eedf.fr) et sur le Portail Entraînés (entraînes.eedf.fr) (Base documentaire/Observatoire).

Contacts
Éclaireuses Éclaireurs de France • Observatoire de la Laïcité et des Discriminations
12 place Georges Pompidou 93167 NOISY-LE-GRAND CEDEX
Tél. 01 48 15 17 66 • Fax 01 48 15 17 60 • obs.laicite.discriminations@eedf.asso.fr • www.eedf.fr

DISCRIMINATION

Etre scout et laïque c'est aborder la question des discriminations à la fois au regard de notre attachement à la laïcité et au regard des visions et des plans stratégiques de l'AMGE et de l'OMMS ainsi que la fraternité entre les mouvements guides et scouts mondiaux.

Attachement à la laïcité : nous portons l'histoire et la spécificité de notre identité collective « scoute laïque ».

Promouvoir l'Idéal laïque aux EEDF, c'est considérer chacun d'entre nous comme l'égal de l'autre, qu'il soit croyant ou non, quelle que soit son origine ou sa culture.

Personne ne peut revendiquer sa culture, son origine ou sa croyance pour s'affirmer supérieur à autrui.

Au delà de ce lien entre laïcité et discrimination, pour nous EEDF il importe de prendre en compte également l'exigence de lutte contre toutes les formes de discriminations telles celles liées à l'orientation sexuelle et au handicap.

Cette exigence répond à notre attachement à l'un des objectifs du scoutisme « Rendre meilleur le monde dans lequel nous vivons » (B.P.) et se retrouve dans cet extrait de l'article 1 des Statuts de l'association :

« L'association, laïque comme l'Ecole publique, est ouverte à toutes et à tous, sans distinction d'origines ou de croyances. Elle ne relève d'aucun parti ni d'aucune église et s'interdit toute propagande religieuse, philosophique ou politique. Chacun de ses membres est assuré de trouver, au sein de l'association, respect et compréhension. »

Au travers des activités proposées dans ce chapitre, nous avons la volonté de faire prendre conscience par notre action éducative des diverses formes de discriminations qui peuvent exister et que nous véhiculons sans parfois nous en rendre compte : les stéréotypes, les différences positives ou négatives, l'utilisation d'un langage inapproprié et vexant ...

Le rôle du responsable EEDF est en cela primordial.

Découvrir

Le code pénal et la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, nous donne des points de repère.

Questionner Discuter

La perception d'adultes en situation de handicap, les prises de position de l'association concernant les propos racistes et discriminants, concernant le mariage pour tous, et le droit aux loisirs autant de thèmes de réflexion pour faire avancer dans l'évolution des représentations.

Agir

Faire prendre conscience, changer les regards, modifier les pratiques en prenant appui sur les propositions et outils de formation présentés dans ce livret.

Toutes propositions qui peuvent être adaptables à tous les âges et tous les publics.

DÉFINITION —DROIT—

Article 225-1 du Code pénal

Constitue une discrimination toute distinction opérée entre les personnes physiques sur le fondement de leur origine, de leur sexe, de leur situation de famille, de leur grossesse, de leur apparence physique, de la particulière vulnérabilité résultant de leur situation économique, apparente ou connue de son auteur, de leur patronyme, de leur lieu de résidence, de leur état de santé, de leur perte d'autonomie, de leur handicap, de leurs caractéristiques génétiques, de leurs mœurs, de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre, de leur âge, de leurs opinions politiques, de leurs activités syndicales, de leur capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée.

Les 23 critères de discriminations

Origine
 Sexe
 Situation de famille
 Etat de grossesse
 Apparence physique
 Particulière vulnérabilité résultant d'une situation économique, apparente ou connue
 Patronyme
 Lieu de résidence
 Etat de santé
 Perte d'autonomie
 Handicap
 Caractéristiques génétiques
 Mœurs
 Orientation sexuelle
 Identité de genre
 Age
 Opinions politiques
 Activités syndicales
 Capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français

Appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à:

une ethnie
 une Nation
 une prétendue race
 une religion déterminée.

UNE HISTOIRE RÉCENTE

La question de la lutte contre les discriminations est récente dans notre société républicaine qui se doit d'assurer à chacun des citoyens l'égalité en droits. Ce n'est qu'au milieu des années 80, qu'apparaissent les premières manifestations contre le racisme et pour l'égalité. En 1986 « SOS Racisme - Touche pas à mon pote » est créé, suite à plusieurs actes racistes commis en France et à la montée du Front National aux élections européennes. Dans les années qui suivent, la puissance publique reconnaît l'existence de pratiques discriminatoires et racistes, notamment dans l'accès à l'emploi.

Des enjeux politiques

En parallèle, la construction européenne progresse : dans le Traité d'Amsterdam, la volonté de combattre les discriminations est officielle. La ratification de ce traité par la France en 1997 fait évoluer le droit national en intégrant les dispositions des directives européennes sur le sujet. A partir de 2001, plusieurs lois successives sont votées qui font émerger les notions de diversité et d'égalité des chances. Cette évolution peut réinterroger les fondements de notre société, en particulier le modèle républicain d'intégration. En effet, un glissement s'effectue progressivement vers un modèle social différent, celui qui porte l'idée de discrimination positive. Cette question de la lutte contre les discriminations porte donc en elle des enjeux éminemment politiques. En effet, il faudra que les politiques publiques permettent de faire cohabiter notre modèle républicain avec la diversité.

Qu'est-ce qu'une discrimination ?

D'après le dictionnaire Le Robert, c'est « le fait de séparer un groupe social des autres en le traitant plus mal ». D'après la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE), c'est traiter différemment une personne ou un groupe de personnes placées dans des situations comparables en se fondant sur un ou des critères prohibés par la loi ou les engagements internationaux.

Au sens juridique, une personne ou un groupe est victime de discrimination si les critères suivants sont réunis:

- Un traitement défavorable ou inégal comparé à d'autres personnes ou d'autres situations existe ;
- Ce traitement défavorable se fonde sur un des critères interdits par la loi ;
- Ce traitement défavorable intervient dans un domaine spécifié par la loi (l'accès à l'emploi, l'accès au logement, l'éducation ou la fourniture de biens et services)

La discrimination est illégale et sanctionnée dans toutes les situations prévues par la loi.

Une discrimination est directe lorsqu'elle est nettement visible, voire affichée ou revendiquée.

Une discrimination est indirecte, quand des mesures apparemment neutres défavorisent, de fait, de façon importante, une catégorie de personnes.

Par exemple : Un employeur décide d'accorder des primes aux salariés qui feront des heures supplémentaires à partir de 16h. Cette mesure apparemment neutre, défavorise directement les salariés qui ont des enfants à charge.

EXTRAIT DE LA CIDE

Article 2

1. Les Etats parties s'engagent à respecter les droits qui sont énoncés dans la présente Convention et à les garantir à tout enfant relevant de leur juridiction, sans distinction aucune, indépendamment de toute considération de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre de l'enfant ou de ses parents ou représentants légaux, de leur origine nationale, ethnique ou sociale, de leur situation de fortune, de leur incapacité, de leur naissance ou de toute autre situation.
2. Les Etats parties prennent toutes les mesures appropriées pour que l'enfant soit effectivement protégé contre toutes formes de discrimination ou de sanction motivées par la situation juridique, les activités, les opinions déclarées ou les convictions de ses parents, de ses représentants légaux ou des membres de sa famille.

Article 7

L'enfant est enregistré aussitôt sa naissance et a dès celle-ci le droit à un nom, le droit d'acquérir une nationalité et, dans la mesure du possible, le droit de connaître ses parents et d'être élevé par eux.

Les Etats parties veillent à mettre ces droits en œuvre conformément à leur législation nationale et aux obligations que leur imposent les instruments internationaux applicables en la matière, en particulier dans les cas où faute de cela l'enfant se trouverait apatride.

Article 23

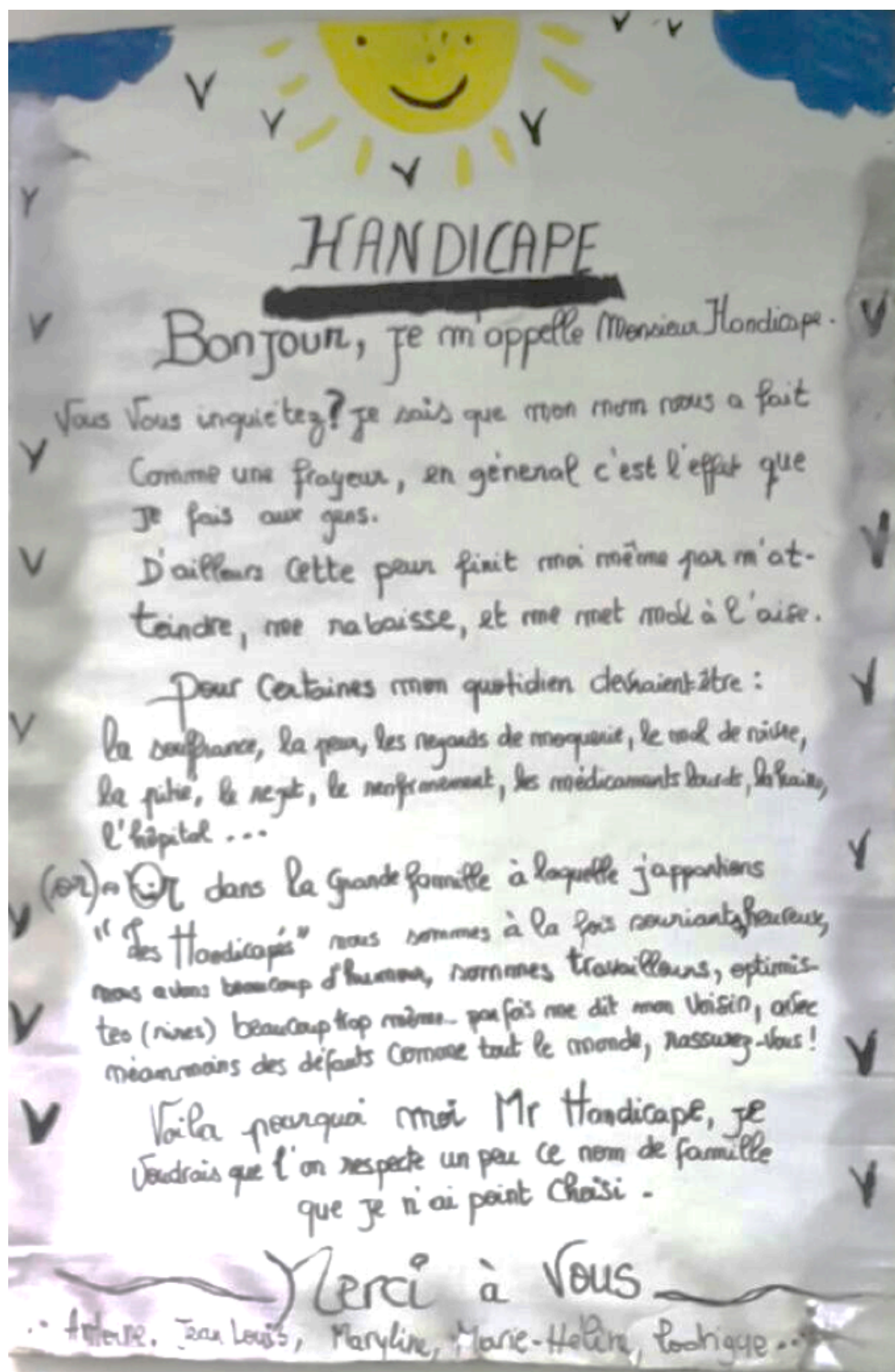
1. Les Etats parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie et facilitent leur participation active à la vie de la collectivité.

Article 30

Dans les Etats où il existe des minorités ethniques, religieuses ou linguistiques ou des personnes d'origine autochtone, un enfant autochtone ou appartenant à une de ces minorités ne peut être privé du droit d'avoir sa propre vie culturelle, de professer et de pratiquer sa propre religion ou d'employer sa propre langue en commun avec les autres membres de son groupe.

Article 31

1. Les Etats parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge et de participer librement à la vie culturelle et artistique.
2. Les Etats parties respectent et favorisent le droit de l'enfant de participer pleinement à la vie culturelle et artistique et encouragent l'organisation à son intention de moyens appropriés de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles, dans des conditions d'égalité.



DES PRISES DE POSITION

Droit aux loisirs pour tous les enfants

L'Observatoire de la laïcité et de discriminations, réuni le 8 octobre à Noisy le Grand, soumet au comité directeur, la proposition suivante :

La présence d'enfants éventuellement en situation irrégulière sur le territoire français est un fait de société. La France est cosignataire, comme de nombreux autres pays, de la CIDE, Convention Internationale des Droits de l'Enfant (adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale de l'ONU) qui affirme dans son article 31 le droit aux loisirs et donc aux vacances de tous les enfants.

L'association souhaite, conformément à cette convention que cet article s'applique à tous les enfants présents sur le territoire français.

Il convient alors, avec d'autres associations et organismes (par exemple avec la JPA, dans le « guide du directeur d'accueil collectif de mineurs », et avec le scoutisme français) de réfléchir à cet accueil tant pendant l'année scolaire, dans un cadre d'animation que dans le cadre des vacances, donc dans nos camps et séjours. L'Observatoire propose qu'un temps d'information et d'échange (état des lieux, expériences, aspects juridiques etc. ...) soit statutairement organisé (Conseil national, Assemblée générale) avec un représentant d'une structure ou d'un réseau impliqué dans ce domaine auprès des enfants et de leur famille.

Racisme et discriminations

Communiqué de presse du 22 novembre 2013 (suite aux propos tenus lors de la discussion sur la loi du mariage pour tous).

Fidèles à leurs valeurs et engagements éducatifs, les Éclaireuses Éclaireurs de France, l'association laïque du Scoutisme Français, condamnent vivement la tenue de propos racistes et discriminants.

Récemment dans la société, des propos racistes ont été tenus, stigmatisant parfois une partie de la population ou s'attaquant directement à des personnalités, comme la Garde des Sceaux, ministre de la Justice, Madame Christiane Taubira. Les Éclaireuses Éclaireurs de France (EEDF), condamnent vivement cette situation et réaffirment les valeurs défendues par l'association et ses principes éducatifs de laïcité.

La laïcité repose sur le respect fondamental de l'Homme dans sa diversité. Les principes législatifs qui la traduisent viennent garantir la liberté de tous, l'égalité des droits et le refus de toute discrimination. Ainsi, comme l'indique l'article 1 des statuts des EEDF : « L'association [...] s'efforce de promouvoir la nécessaire entente entre les peuples par la pratique de la fraternité entre tous les jeunes de tous les pays et s'engage à lutter contre toute forme de racisme. »

Le scoutisme en tant que mouvement de jeunesse ouvert à tous, partagé par plus de 36 millions de filles et garçons dans plus de 216 pays et territoires différents, est un bel exemple de fraternité mondiale et de lutte contre la discrimination.

Yannick DANIEL, président
et l'ensemble du Comité directeur
des Éclaireuses Éclaireurs de France

DES PRISES DE POSITIONS

La marche pour l'égalité

COMMUNIQUE du 3 décembre 2013

Il y a 30 ans aujourd'hui, arrivait à Paris la marche pour l'égalité et contre le racisme, initiée en 1983 dans le quartier des Minguettes et portée par plusieurs personnalités et associations. Partie le 15 octobre de Marseille avec 17 personnes, inspirée de Gandhi et Martin Luther King, elle est arrivée à Paris le 3 décembre 1983 en réunissant ce jour-là 100 000 personnes.

30 ans après, le message porté par ces marcheurs résonne encore jusqu'à nous avec l'actualité récente. Des événements comme celui-ci, en dénonçant les violences racistes et les discriminations, ont aussi aidé nos propres mouvements à prendre progressivement conscience de l'importance de ces enjeux, de la gravité et des difficultés des questions qu'ils posent.

Les transformations de notre société sont un défi pour l'ensemble des acteurs qui participent à l'éducation des enfants et des jeunes.

Cette date anniversaire nous rappelle nos responsabilités au sein de la société. Les mouvements de scoutisme de spiritualités différentes, réunis au sein de la Fédération du Scoutisme français, souhaitent affirmer aujourd'hui leur volonté de contribuer, par l'éducation, à trouver les voies pour vivre ensemble dans notre société. Les principes et méthodes scouts sont une proposition éducative porteuse d'ouverture, de respect, de rencontres entre cultures, milieux sociaux et spiritualités différentes. Éduquer à la citoyenneté fait partie de notre projet éducatif, en proposant aux jeunes un autre visage de la société que celui du rejet des personnes, du mépris ou de la peur.

En s'engageant dans des projets de service ou de solidarité, en rencontrant à cette occasion des personnes différentes d'eux, en apprenant à connaître et respecter d'autres cultures par la rencontre de jeunes scouts, guides, éclaireuses et éclaireurs, les jeunes deviennent acteurs de la construction d'une société plus ouverte et fraternelle, refusant le racisme et les discriminations sociales ou culturelles.

En tant que scouts, guides, éclaireurs et éclaireuses, membres d'un mouvement de jeunesse et d'éducation ouvert à tous associant plus de 38 millions de filles et garçons dans plus de 216 pays et territoires différents, nous sommes invités à nous engager pour faire progresser la paix, l'éducation à la non-violence, le respect de la diversité des personnes et de la dignité de chacun.

La Fédération du Scoutisme Français, associant :
 les Éclaireuses Éclaireurs de France
 les Éclaireuses Éclaireurs Israélites de France
 les Éclaireuses Éclaireurs Unionistes de France
 les Scouts et Guides de France
 Les Scouts Musulmans de France

DES PRISES DE POSITIONS

Mariage pour tous

L'association des EEDF vise à former des citoyens engagés qui connaissent leur pays, ouverts sur le monde, conscients des problèmes liés aux enjeux sociaux, culturels environnementaux, économiques et attachés à les résoudre...elle s'engage à lutter contre toute forme de discrimination. (Article 1.4 des statuts)

Dans le débat qui s'est instauré concernant la proposition de loi sur le «mariage pour tous» des propos manifestement discriminatoires vis à vis d'une partie de la population ne pouvaient nous laisser indifférents.

En accord avec nos statuts et notre rôle d'éducateur, il nous appartient de favoriser l'information, le dialogue et l'échange dans le respect mutuel des personnes.

Depuis quelques années, la société a évolué et la famille est devenue multiple. C'est pour répondre à cette nouvelle organisation sociale que le gouvernement a déposé son projet de loi visant à garantir à tous les citoyens et à leurs enfants les mêmes droits.

Militants et éducateurs laïques, les Eclaireuses Eclaireurs de France ne prennent pas position collectivement et laissent à chacun la libre décision de son choix tout en rappelant les valeurs de respect et le refus de toute discrimination.

« Dans le débat sur le « mariage pour tous » qui a lieu actuellement dans la société, surgissent certaines positions intransigeantes et inadmissibles qui nourrissent un sentiment d'homophobie et la stigmatisation d'une partie de la population. Cette situation nous amène à réaffirmer les valeurs que nous défendons et nos principes éducatifs de laïcité.

La laïcité procède d'une conception exigeante de l'humanité, elle repose sur la liberté de conscience individuelle, et vise l'émancipation des personnes. Les principes législatifs qui la traduisent viennent garantir la liberté de tous, l'égalité des droits et le refus de toute discrimination.

Eduquer à la laïcité, c'est donner la possibilité à chacun de s'interroger, fournir les moyens de sa liberté, créer les conditions de l'échange. Etre éducateur laïque, c'est exiger le respect de l'autre, quelle que soit la structure familiale dont il est issu ou qu'il construit.

L'article 1er des statuts des EEDF assure à chaque personne au sein de l'association de trouver respect et compréhension. Les EEDF revendiquent pour tous une société du vivre ensemble, garantissant la dignité de l'individu et la liberté de ses choix. »(1)

Texte paru dans Routes Nouvelles de mars 2013 (n°238)

Communiqué de presse des EEDF du 13 janvier 2013

DÉMARCHE DE PROJET

Quand les jeunes rencontrent les migrants de leur région

Présentation de l'action

Chaque région a été touchée par d'importantes vagues migratoires successives. L'idée centrale de ce projet est de permettre la mise en place d'une démarche de découverte et de rencontre entre des personnes issues des migrations et un groupe de jeunes.

Publics ciblés

Jeunes âgés entre 11 et 15 ans.

Thèmes abordés

- Histoire de l'immigration.
- Découverte du contexte économique et politique de sa région d'origine.

Objectifs de l'action

- Changer les représentations des jeunes sur les populations issues des migrations.
- Apprendre à connaître et accepter la différence de l'autre.
- Enrichir ses propres connaissances.

Les principaux temps de l'action

- Le projet peut se lancer lors de la semaine de la solidarité internationale par une participation du groupe de jeunes à un événement de la semaine. Elle permet déjà de mesurer la capacité du groupe à rentrer en relation avec une population méconnue.
- Le responsable ou l'animateur lance un débat, une discussion au retour de cette activité avec les questions que se posent les jeunes sur la communauté qu'ils ont rencontré. Il élargit le débat au niveau de la ville, de la région et fait le parallèle avec les migrations sans hésiter à s'appuyer sur les représentations des enfants.
- Le groupe de jeunes effectue dans un deuxième temps des recherches historiques, économiques sur les migrations au niveau de leur région. Il établit un questionnaire qui sera le support des différentes rencontres. Ce travail de rencontres est régulier et a lieu sur l'ensemble de l'année.
- Une deuxième rencontre peut se faire autour de la visite d'un lieu symbole de l'engagement social et du travail des personnes issues de l'immigration : une usine, une mine, un port, un chantier naval, un écomusée... Cela permet le témoignage vivant de ces personnes et les valorise aux yeux des jeunes.
- Une troisième rencontre peut également se construire autour de l'apprentissage d'une caractéristique culturelle de la communauté rencontrée. C'est un support pour le partage et l'action intergénérationnelle.
- Avec l'ensemble des informations récoltées, le groupe de jeunes met en place un support de valorisation en fonction de ses envies et compétences : vidéo, expositions, spectacle...
- La valorisation du projet aura lieu lors de la semaine de la solidarité internationale de l'année suivante où le groupe présentera le projet et sa réalisation concrète. Cette présentation peut être jumelée à une valorisation culturelle de la population migratoire rencontrée. Il est aussi possible que cette rencontre débouche sur un projet commun (repas de quartier, fête des migrations).

Bilan

- Temps de discussion sur l'apport du projet sur les jeunes et leur identité
- Évaluation du changement de représentation des participants.

DÉMARCHE DE PROJET

Une soirée spectacle sur les migrations et la bienveillance

Présentation de l'action

Qui n'a jamais été le témoin dans sa vie courante d'attitudes d'intolérance ? Propos racistes dans une file d'attente, bousculade à une caisse de supermarché... Les exemples ne manquent pas !

Pour permettre une prise de conscience, nous proposons une soirée spectacle sur les migrations (café-théâtre, chanson, sketch...) : de l'humour, de la dérision, de l'ironie pour faire un sort aux attitudes d'intolérance.

Publics ciblés

Jeunes entre 15 et 19 ans

Thèmes abordés

- Immigration et citoyenneté
- Découverte du contexte des populations de migrations économique et politique de sa commune d'origine.

Objectifs de l'action

- Changer les représentations des jeunes sur les populations issues des migrations.
- Apprendre à connaître la question des migrations.
- Enrichir ses propres connaissances.
- Apprendre à se mettre en scène.

Quatre étapes pour cette action

Étape 1 : sensibilisation à la thématique :

Ce projet doit démarrer par une phase de sensibilisation, éventuellement pendant la semaine de la solidarité internationale, par une participation du groupe de jeunes à un des événements proposés. L'ensemble du groupe de jeunes programme ensuite une sortie spectacle ou film sur le thème des migrations et de l'intolérance, à suivre d'un débat. L'animateur lance le débat, une discussion sur le vécu de ce spectacle : Qu'a-t-on pensé du spectacle ? Quelles sont les idées véhiculées ? Peut-on rire de tout ? Ne pas hésiter à partir des représentations des participants sur les phénomènes migratoires...

Étape 2 : La préparation du projet :

Cette phase de sensibilisation doit déboucher sur la préparation du projet. Cela peut se faire par une enquête, un micro-trottoir, un sondage, des interviews auprès d'habitants de la commune sur leur connaissance des populations issues des migrations présentes. On essaie de savoir s'il y a de l'intolérance et pourquoi. Il ne s'agit pas de porter des jugements de valeurs mais simplement de recueillir des données qu'il sera possible d'exploiter lors de la réalisation du projet. Un autre groupe peut rencontrer une association de migrants pour recueillir des témoignages sur leur arrivée et l'accueil dans la commune, un troisième peut effectuer des recherches historiques, économiques sur les migrations au niveau de la commune et de la région.

Étape 3 : la réalisation du spectacle :

Les idées aussi intéressantes soient-elles ne font pas un spectacle. Il faut maintenant penser à l'organisation pratique de la soirée. Avec l'ensemble des informations et données recueillies, le groupe de jeunes réalise une synthèse de l'expression des personnes interviewées et sort des grandes tendances sur ce que les personnes savent des migrations, des populations issues, de ce qu'elles disent de l'intolérance. On peut aussi exploiter ce qui a été dit et noté pour créer les dialogues du spectacle. Le plus important, c'est inventer l'histoire et établir le synopsis du spectacle. Il faut d'abord définir la forme du spectacle : soirée cabaret (chansons, sketches, mimes) ou pièce de théâtre. Tout au long de la préparation, il faut veiller à ce que chaque membre du groupe ait une mission bien définie : technique, scénario, promotion, communication du projet... Il est impératif d'établir un échéancier de la préparation et de faire le point plusieurs semaines avant le jour J pour savoir ce qu'il reste à faire.

Étape 4 : la valorisation du projet :

Elle aura lieu lors de la semaine de la solidarité internationale pendant laquelle le groupe de jeunes présentera son spectacle. Il est aussi possible que ce spectacle débouche sur une tournée itinérante où les jeunes deviendront des citoyens porteurs d'un message sur cette question des migrations et de l'intolérance.

Bilan

- Temps de discussion sur l'organisation, le planning, les recherches de partenaires, le financement, la promotion du spectacle.

DÉMARCHE DE PROJET

Dans la peau des migrants

Activité imaginée et réalisée par les groupes de Fontainebleau et de Dammarie-les-Lys, en lien avec un jeune migrant, à la fois mineur isolé et réfugié politique, que le groupe de Fontainebleau accueille tant que possible, dans le cadre de ses activités.

Soucieux de vivre avec le monde qui nous entoure et de semer quelques petites graines de prise de conscience dans l'esprit des jeunes qui nous sont confiés, nous vous proposons une animation qui retrace, sous la forme d'un jeu de rôle, le parcours douloureux des migrants.

Sensibiliser les jeunes à la condition de migrants à travers :

- le Jeu : chaque enfant se met « dans la peau des migrants » afin qu'il appréhende au mieux les obstacles auxquels ces derniers sont confrontés tout au long de leur parcours vers et dans le pays d'accueil.
- Un temps de réflexion : les enfants échangent après le jeu sur ce qu'ils ont ressenti, sur ce qu'ils ont compris de la réalité du vécu des migrants, sur ce qu'ils ont envie d'exprimer.

Proposition de support. « Podries poème de Joana Raspall poétesse catalane contemporaine (voir texte dans la partie « Ressources »).

Objectifs et Déroulement

Les migrants doivent quitter leur pays d'origine. Plusieurs routes leur sont proposées. A eux de choisir leur trajet vers le pays d'accueil.

Chaque trajet se découpe en cases, sur lesquelles les migrants évoluent grâce au lancer de dé.

Chaque case représente une étape/un évènement dans le parcours d'un migrant, que les jeunes vont être amenés à vivre à travers une mise en scène adaptée.

Sur leur chemin, les migrants croiseront passeurs, équipes de la Croix Rouge ou encore de Médecins sans Frontières. Ils voyageront en camion, subiront les aléas climatiques et la lourdeur des démarches administratives. Leur objectif final : atteindre le drapeau tricolore pour obtenir le statut de réfugié et être enfin en sécurité.

Avant de commencer, il faut répartir les jeunes en 3 équipes minimum et désigner 1 responsable du Jeu - 2 équipes de « migrants » et 1 équipe « logistique » qui assure les rôles de « Croix-Rouge », « Police », « Médecins sans Frontières », « Camion » ... Cette dernière peut être assurée par les responsables et/ou les Aînés.

DÉCLINAISON PAR BRANCHE

	Lutins 6/8 ans	Louveteaux 8/11 ans	Éclés 11/15 ans	Ainés 15/18 ans
Objectifs pédagogiques	Chez les lutins, les préjugés et les stéréotypes sont peu ancrés. Ils commencent seulement à se former. Les objectifs pédagogiques sont tournés autour de la compréhension de l'autre et de l'empathie	C'est l'âge auquel on voit apparaître les constitutions de groupe, le sentiment d'appartenance, la séparation entre les filles et les garçons, le besoin de s'affirmer, d'être considéré comme grand. Les enfants ont déjà intégré des normes sociales. Les objectifs pédagogiques consistent à faire prendre conscience des systèmes d'exclusion et de leurs conséquences, de l'importance du respect de chacun (ce qu'il pense, ce qu'il est).	C'est un âge où l'enfant a une connaissance du monde plus large (médias, réseaux sociaux). C'est aussi l'âge où les enfants ont besoin de s'identifier à des groupes et où la différence est parfois mal acceptée. Les objectifs pédagogiques consistent à faire prendre conscience des préjugés et des idées reçues, à comprendre ce que sont les discriminations et d'où elles viennent et comment on peut agir contre.	C'est l'âge de l'affirmation de soi, de la confrontation des valeurs, de la réflexion sur le monde et de la prise de position sur des sujets de société. Les objectifs pédagogiques visent à la fois la réflexion et l'action à travers des problématiques de société (racisme, sexualité, ...), des exemples de ce qu'il se passe dans le monde (immigration, guerres,...)
Rôle des responsables	Il est important de favoriser la réflexion, de permettre l'expression de chacun, dans un cadre de non jugement, et sans imposer ses propres idées. Si une situation fait blocage ou dérape, replacer le cadre du respect dû à chacun, interrompre éventuellement l'échange pour le reprendre plus tard. Il est possible aussi d'utiliser des supports médiateurs qui pourront permettre d'aborder le sujet autrement (texte, affiche, films,...). Par ailleurs, les responsables jouent un rôle dans la transmission ou non des stéréotypes et des préjugés. Il est important qu'ils soient attentifs dans leur attitude que dans les activités qu'ils proposent à cela.			

Éducation aux médias	Les médias auxquels les enfants de cet âge-là ont principalement accès sont les dessins animés, à la publicité, parfois certains jeux vidéo. Utiliser ces derniers pour faire réfléchir, poser des questions (par exemple pourquoi c'est la princesse qu'il faut sauver et pas le prince ?, pourquoi certaines choses font peur ?), comprendre pourquoi on aime ou pourquoi on aime pas.	Les jeux vidéo sont très présents à cet âge, l'accès à l'ordinateur et à Internet accepté par les parents et parfois encouragé par les instituteurs pour effectuer des recherches. La télévision est un média regardé, notamment les informations du soir. Une grande variété de revues existe pour cet âge. On peut utiliser l'image pour faire réfléchir, proposer des échanges sur l'attraction des jeux vidéos, sur les messages qu'ils peuvent transmettre (représentation des garçons et des filles, violence,...), donner la possibilité d'échanger sur les questionnements suscités par les actualités auxquelles ils ont accès	C'est souvent l'âge du premier téléphone portable. L'accès aux réseaux sociaux est courant, l'utilisation d'Internet est habituelle. Il est important de sensibiliser sur l'utilisation des réseaux sociaux, ce que l'on peut y mettre ou non, le harcèlement qui peut exister par ces médias. La vérification des sources est une chose essentielle à acquérir à cet âge. Développer l'esprit critique en faisant prendre conscience des messages véhiculés par les différents médias. Donner la possibilité d'échanger sur les questionnements ou les inquiétudes suscités par les actualités auxquelles ils ont accès.	Comme à l'âge éclés, les aînés ont accès à tous les médias existants. Pour certains, la participation aux réseaux sociaux est plus active (création de blog...). On peut les inciter à réfléchir aux manipulations parfois véhiculées dans les médias (fausses informations, propagande, ...), aux stéréotypes et préjugés. S'appuyer sur l'actualité peut être important. On peut aussi proposer d'échanger sur les moyens d'utiliser certains médias pour dénoncer ou lutter contre des idées préconçues ou des préjugés.
Activités	L'autre « lointain » est assez absent. Il sera plus facile d'utiliser un contexte d'imaginaire et de raccrocher les activités, réflexions, jeu à des sphères assez proches (famille, école, copains,...) En s'appuyant sur des jeux, on peut sensibiliser aux différences. Les histoires, lues, jouées, inventées sont des supports intéressants.	On peut proposer des jeux ou des activités qui permettent de comprendre les conséquences de l'exclusion (exclusion d'un groupe, exclusion sociale,...). Des temps forum à partir d'images, de textes ou de chansons peuvent permettre d'aborder avec les enfants des thématiques liées aux discriminations (différences, handicapes, ...).	Activités sur les préjugés et les représentations. Le grand jeu peut permettre d'aborder des thématiques liées aux discriminations. Temps forum ou temps spirituels (voir cahier Laïcité et Spiritualité). Les questions de société sont l'occasion de réfléchir collectivement (migrant, harcèlement au collège,...).	Temps d'échanges et de réflexion. Thématique qui peuvent être exploitées dans des projets. Il est important de favoriser le lien entre la lutte contre les discriminations et les préjugés et l'engagement du jeune dans la société. Ces thématiques peuvent être au cœur du projet individuel citoyen (voir cahier Laïcité et Citoyenneté) : engagement dans une action en faveur des migrants,...

ACTIVITÉ DE SENSIBILISATION AUX PRÉJUGÉS

Les préjugés, les images et les stéréotypes à propos de "l'autre"

Durée : 2 heures environ.

Groupe : de 5 à 15 participants.

Démarche : il s'agit de faire exprimer les représentations que l'on peut avoir sur l'autre à partir d'une situation fictive.

Objectifs

- remettre en question les stéréotypes et les préjugés,
- réfléchir aux différentes perceptions des autres,
- faire prendre conscience des limites de la tolérance,
- confronter les valeurs,
- faire prendre conscience de la différence entre ce que fait l'autre et ce qu'il est.

Un scénario (fictif)

« Vous embarquez à bord du train "Trans Europ Express" pour un long périple de Lisbonne à Moscou. Vous voyagez dans un compartiment-couchettes que vous devez partager avec trois autres personnes.

Avec quels passagers de la liste suivante voudriez-vous partager votre compartiment ? »

- Un soldat serbe de Bosnie
- Un courtier en bourse suisse et obèse
- Un disc-jockey italien
- Une africaine vendant des articles en cuir
- Un jeune artiste avec des dreads locks
- Un Rom (Tsigane ou voyageur) de Hongrie
- Un nationaliste basque qui se rend régulièrement en Russie
- Un rappeur allemand
- Un accordéoniste aveugle
- Un étudiant ukrainien
- Une féministe hollandaise "pure et dure" très agressive
- Une roumaine d'âge moyen portant un enfant de 1 an dans ses bras
- Un skinhead de Suède apparemment sous l'emprise de l'alcool
- Un catcheur de Belfast se rendant à un match de football
- Une prostituée polonaise de Berlin
- Un fermier français qui ne parle que le français, portant un panier rempli de fromages forts
- Un réfugié kurde vivant en Allemagne
- Un français en train de lire un roman policier

Consignes aux participants

Choisissez individuellement les trois personnes avec lesquelles vous aimeriez voyager et les trois avec lesquelles vous aimeriez le moins voyager. Vous disposez de 15 minutes.

Partagez ensuite en groupe vos choix et discutez des raisons qui ont motivées vos décisions.

Chaque groupe présentera en plénière ses conclusions avant compte-rendu et évaluation de l'activité.

ACTIVITÉ DE SENSIBILISATION AUX PRÉJUGÉS

Consignes à l'animateur

Donnez une copie de la feuille d'activité à chaque personne.

Décrivez brièvement le scénario et demandez aux participants de lire les portraits des passagers du train.

Demandez individuellement à chacun de choisir les trois personnes avec lesquelles il préférerait voyager et les trois avec lesquelles il voudrait le moins voyager.

Une fois que chacun a fait son choix, demandez aux participants de se mettre par groupe de 4 à 5 et de comparer leurs choix individuels respectifs et les raisons qui les ont motivés avant d'essayer de parvenir à une liste commune (les « 3 plus » et les « 3 moins ») par consensus.

En plénière, demandez à chaque groupe de présenter ses conclusions en donnant les raisons de ses choix. Ils devront expliquer quels sont les cas qui ont suscité le plus de désaccords au sein des groupes.

La phase de discussion

Elle naîtra du retour des groupes. Comparer les différents résultats est un bon moyen pour introduire la discussion. Vous pouvez continuer par des questions du type :

Dans quelle mesure les situations présentées sont-elles réalistes ?

L'un des membres du groupe a-t-il fait l'expérience d'une situation similaire ?

Quels ont été les principaux facteurs déterminants pour vos décisions individuelles

Si le groupe n'est pas parvenu à des conclusions communes, pourquoi ?

Qu'est-ce qui a été le plus difficile ? Quels facteurs ont empêché de parvenir à un consensus ?

Quels stéréotypes la liste des passagers véhicule-t-elle ? Les stéréotypes figurent-ils en clair sur cette liste où sont-ils le fruit de l'esprit ou de l'imagination ? D'où proviennent ces images ?

Que ressentiriez-vous dans une telle situation où personne ne voudrait partager votre compartiment ?

Conseil à l'animateur

La liste des passagers est longue et de ce fait, il sera très difficile pour les groupes de se mettre d'accord sur un choix commun.

Par conséquent, vous devrez peut-être consacrer davantage de temps au travail individuel et en groupe. Vous pouvez si vous le désirez adapter cette liste au groupe mais il est très important que la liste contienne des « portrait type » connus du groupe ...

Si les groupes ne parviennent pas à une liste commune, n'insistez pas sur cet aspect de l'activité car cela risque de conduire à un faux consensus. Il est aussi intéressant de s'interroger sur les raisons de la difficulté de parvenir au consensus !

Il est important que chacun respecte l'opinion des autres et que personne n'attaque quelqu'un à cause de ses points de vue. Si certains choix semblent douteux, il est préférable de discuter des raisons qui les ont motivés, plutôt que de remettre en question une décision personnelle. En fait, tant les participants que vous-même serez dans une situation délicate : il est très facile de transformer cette session en procès ! C'est pourquoi vous devez veiller à ne pas laisser la discussion tourner autour de la question : "qui a le moins de préjugés ?", mais faire en sorte de travailler sur le fait que nous avons tous des préjugés.

Il est également important de discuter et d'explorer le fait que la description des passagers est très succincte et que nous savons peu de leur personnalité ou de leurs antécédents. Mais n'est-ce pas la façon dont nous réagissons habituellement aux informations données par les médias, lors de conversations ou quand des personnes se rencontrent pour la première fois ?



Mettons en commun nos points forts

Thèmes : coopération, groupe coopératif, points faibles et handicaps

Durée : 60 minutes par séance, possibilité de faire 2 séances

Taille du groupe : un Cercle Louveteaux (8-11 ans)

Type d'activité : mise en situation - parole libre

Matériel : photocopie des deux fables, L'aveugle et le paralytique et L'aveugle et le boiteux (voir partie « Ressources »)

Objectifs : s'aider mutuellement et surmonter ses handicaps et ses points faibles

Activité :

Tout le monde a des points forts (que ce soit dans le domaine des connaissances, dans le domaine des savoir-faire ou dans le domaine du savoir-vivre ensemble). Ce sont des choses qui nous donnent de la joie et de la confiance en nous. Mais, il faut bien se l'avouer, nous avons aussi des points faibles. Nous aimerions bien les corriger pour les transformer en points forts mais, nous pouvons constater aussi que nous ne pourrions pas ou jamais les acquérir. Par exemple, un aveugle ou un paralytique sait qu'il ne pourra pas guérir de son handicap. Ces points faibles nous font parfois souffrir. Il nous faut apprendre à les corriger sinon à « faire avec » de telle manière que nous soyons quand même heureux de vivre.

Lire la fable de Jean-Pierre Claris de Florian « L'aveugle et le paralytique » (voir dans « Ressources »). Demander s'il y a des mots qui n'ont pas été compris et les expliquer. Par exemple : qui est Confucius ? Que veut dire « perclus » ou « grabat » ?, etc.

Demander à un ou deux Louveteaux de raconter avec leurs propres mots l'histoire de l'aveugle et du paralytique. Proposer à deux autres de venir jouer la scène : l'un, les yeux bandés, mimera l'aveugle et l'autre jouera le paralytique. Le Cercle doit être très silencieux et l'aveugle doit parcourir avec succès un chemin où l'on a mis des obstacles et, cela, grâce aux indications verbales du paralytique qu'il portera sur son dos. Cette scène peut être réalisée une fois et proposée comme jeu pour les autres qui ne manqueront pas de vouloir essayer à leur tour. Dans une aire bien délimitée, les embûches peuvent être d'autres Louveteaux répartis au hasard silencieusement sur l'aire de jeu.

Ce jeu est très intéressant pour apprendre à faire confiance à celui qui guide nos pas quand nous jouons le rôle de l'aveugle ou à se sentir responsable de celui qu'on guide quand on joue le rôle du paralytique.

Une fois que l'histoire a été bien comprise, il est possible d'aborder un échange avec le Cercle. Voici des exemples de questions :

- Est-ce que cette fable est très réaliste ? Pourquoi ?
- Est-ce que les gens bien portants peuvent aussi apprécier des personnes porteuses de handicap ?
- Connaissez-vous d'autres histoires où une personne porteuse de handicap a des compétences dans un domaine spécifique ?
- On utilise parfois l'expression « l'alliance de l'aveugle et du paralytique » pour se moquer de deux personnes qui unissent leurs forces alors que cela semble tout à fait insuffisant pour réaliser l'objectif qu'elles se sont fixées. Qu'en pensez-vous ?
- Si on revient à la fable, pouvez-vous remarquer à quel endroit se trouve la morale ?
- Que pensez-vous de cette morale ?

On peut dire en conclusion que le handicap physique est le plus voyant, mais que nous avons tous nos propres handicaps. Pour mieux vivre avec eux, la fable nous invite à l'entraide par la coopération. C'est une sagesse déjà très ancienne puisque, il y a plus de 2 000 ans en Chine, circulait déjà une histoire semblable. Vous pouvez lire une deuxième fable « L'aveugle et le boiteux » pour clore l'échange.



Ma différence, mon point commun

Objectif : sensibiliser à la différence, aux conséquences de la discrimination

Tranches d'âge : lutins / louveteaux (6 à 11 ans)

Participants : 6 à 16 jeunes

Durée : 20 à 30 minutes

Déroulement

Le groupe est assis en cercle. Le responsable demande aux participants d'exprimer la plus grande différence qu'ils voient entre eux-mêmes et leur voisin de gauche, ainsi que leur plus grand point commun. Cela implique donc un petit temps de réflexion préalable pour chacun : en quoi suis-je différent de mon voisin ? En quoi se ressemble-t-on ?

Remarque

Cette activité peut être utilisée si le responsable constate qu'un membre du groupe est discriminé par les autres (à cause d'une particularité physique, d'une manière de parler, ...). L'animateur d'assoit alors à droite de l'enfant qui est sujet de moquerie ou de rejet. Au lieu de stigmatiser la caractéristique qui fait l'objet d'un rejet de la part de quelques enfants ou du groupe, il relève par exemple la différence de sexe ou d'âge (« je suis une fille et lui, c'est un garçon », « je suis un adulte et elle, c'est une enfant »). Il met en avant une qualité de l'enfant qui le revalorisera aux yeux du groupe. Il y a de fortes chances que d'autres enfants réagissent aux propos de l'animateur pour exprimer par exemple qu'ils voient une autre différence. C'est alors l'occasion de lancer une discussion de quelques minutes, mais il faut surtout veiller à ne pas stigmatiser l'objet de discrimination. Enfin, il est important de laisser à l'enfant concerné la possibilité d'exprimer son ressenti face au groupe (« Et toi qu'est-ce que tu en penses ? »).



« Les garçons ne pleurent pas », « les filles sont plus intelligentes »

Thèmes : discriminations, égalité des sexes, droits de l'Homme en général, communication relationnelle, affirmation de chacun dans le groupe.

Objectifs : sensibiliser aux stéréotypes liés au genre, promouvoir la bienveillance, illustrer la façon dont les stéréotypes fonctionnent, comprendre comment les stéréotypes alimentent les discriminations.

Participants : 8 à 20 Éclés (11-15 ans)

Matériel : choisir trois des affirmations parmi celles de la liste qui suit ou en imaginer de nouvelles. Les inscrire sur des feuilles de papier. Préparer 4 écriteaux : « Je suis d'accord », « Je ne sais pas », « Je réfléchis », « Je ne suis pas d'accord »

Aperçu de l'activité : les Éclés examinent des affirmations provocantes. Ils doivent choisir une prise de position et la mettre en scène.

Liste d'affirmations

- Les garçons ne pleurent pas
- Les filles sont plus intelligentes
- Les garçons peuvent se battre, pas les filles
- Une fille ne peut pas être le patron
- Les garçons sont plus paresseux
- Les filles sont faibles, les garçons sont forts
- Les filles gagnent des bagarres parce qu'elles donnent des coups en vache
- Les garçons peuvent dire des gros mots, mais pas les filles
- Il vaut mieux être une fille qu'un garçon
- Les filles sont plus malignes que les garçons

1ère partie : prendre position

Dans 4 coins, installer les 4 écriteaux (je suis d'accord / je réfléchis / Je ne sais pas / je ne suis pas d'accord). Lire à haute voix une affirmation. Demander aux Éclés de prendre position devant un des 4 écriteaux. Leur proposer de dire pourquoi ils ont choisi tel ou tel écriteau. Les inviter à changer de position si certains arguments les ont convaincus ou fait douter. Procéder de la même manière pour deux autres affirmations.

Rassembler les Éclés pour parler à la fin cette activité. On peut poser les questions suivantes :

Quelque chose vous a-t-il surpris dans cette activité ? Pourquoi les uns et les autres avez-vous des opinions différentes ? Avez-vous parfois changé de lieu ? Pourquoi ? Comment savoir quel avis est « le bon » ?

DÉBATTRE

2ème partie : Mise en scène d'une position

Diviser le groupe en sous groupes de 5 enfants au plus. Attribuer à chacun d'eux une affirmation différente. Chaque petit groupe dispose de 15 minutes pour lire, discuter, choisir un message en lien avec cette affirmation et monter un court sketch qui illustrera ce message.

Chaque groupe présente son sketch. Demander au public, à la fin de chaque présentation, quel est selon lui le message que le groupe a voulu transmettre. Puis le groupe qui vient de jouer donne le message qu'il voulait faire passer.

3ème partie : discussions

A ce stade, il est important de proposer un moment d'échange aux éclés. On peut discuter des stéréotypes liés au genre. Exemple de questions qu'il est possible de poser pour susciter le débat : Qu'est-ce que ces affirmations avaient de commun ?

Connaissez-vous d'autres affirmations de ce genre ?

Avez-vous des idées sur la façon dont les garçons et les filles sont supposés être ou se comporter ? Que se passe-t-il quand un garçon ou une fille n'est pas d'accord avec ces idées et veut agir différemment ?

Avez-vous déjà connu des situations de ce genre ?

Qu'avez-vous ressenti ? Comment avez-vous réagi ?

Enfin, il est possible de relier les stéréotypes de genre à la discrimination en posant des questions telles que : Comment ces idées sur les hommes et les femmes limitent-elles nos choix ?

Peut-on trouver des exemples ?

Comment ces limitations affectent-elles nos droits humains ?

Que faire pour que les garçons et les filles puissent agir plus librement ?



Parlons sexe !!

Thèmes : santé, discrimination et xénophobie, égalité entre les sexes, communication relationnelle, affirmation de chacun dans le groupe.

Durée : 60 minutes

Taille du groupe : 10 et plus Aînés (15-18 ans) ou JAÉ (18-25 ans)

Type d'activité : discussion - théâtre forum

Objectifs : aborder les questions et les droits liés à la sexualité, notamment l'homosexualité ; acquérir, individuellement, une certaine assurance pour exprimer son avis personnel ; promouvoir la bienveillance et le sentiment d'empathie.

Aperçu de l'activité : cette activité repose sur la technique du « groupe-miroir » permettant d'analyser les attitudes en matière de sexualité - y compris l'homophobie.

Matériel : feuilles de papier, stylo, un chapeau ou une boîte.

Préparation : il est important d'être conscient du fait que, dans de nombreux milieux, la sexualité est un domaine sensible, et être prêt à adapter la méthodologie ou la thématique - ou les deux à la fois ! Repérer quelques personnes capables de parler de manière très ouverte de leur sexualité - aussi bien des hétérosexuels que des homosexuels, des bisexuels que des transsexuels.

Mettez la question en scène : expliquez que, si, pour la plupart des gens, la sexualité relève de la vie privée, il n'en reste pas moins que le droit à ne faire l'objet d'aucune discrimination fondée sur les choix sexuels est un droit de l'homme fondamental, protégé par la Loi dans la plupart des pays européens. L'activité est l'occasion d'explorer les points de vue et attitudes au sujet de la sexualité, et notamment de l'homosexualité. Vous pourrez ensuite détendre l'atmosphère, en évoquant - avec la participation des membres du groupe - des gens célèbres ayant parlé ouvertement de leur sexualité.

Distribuez les petites feuilles de papier et les stylos, et demandez aux participants de formuler par écrit toutes les questions qu'ils se posent au sujet de l'homosexualité et de la sexualité en général, puis de placer leur petite fiche dans le chapeau. Les auteurs des questions doivent rester anonymes.

Expliquez aux participants que cette activité vise à explorer les points de vue et attitudes concernant la sexualité. Chacun doit se sentir libre d'exprimer son point de vue - que celui-ci soit traditionnel, polémique ou non. Chacun doit pouvoir exprimer un point de vue qu'il approuve - ou désapprouve - sans aucune crainte du ridicule ou du mépris des autres.

Disposez les trois chaises en demi-cercle, face au groupe. Elles sont destinées aux prochains « animateurs » qui vont être placés en position de « miroir ». Les autres participants sont en position d'observateurs.

Expliquez la règle du jeu : vous commencez par inviter deux volontaires à se joindre à vous sur la scène du débat (le « miroir »). Si, à tel ou tel moment, quelqu'un souhaite rejoindre ce clan des « animateurs », il pourra librement le faire, mais, étant donné qu'il n'y a que trois places à ce niveau, quelqu'un devra lui céder sa place. La personne désirant se joindre à la conversation pourra, par exemple, venir taper sur l'épaule de l'un des « animateurs ». Les deux personnes en question changeront donc de position - l'animateur redevenant simple observateur.



Demandez à un volontaire de tirer une question du chapeau, et de donner son avis sur le thème ainsi choisi. Débattre la question jusqu'à épuisement du thème.

Encouragez les participants à oser exprimer leur point de vue personnel, mais aussi d'autres points de vue qu'ils ne partagent pas forcément. On pourra ainsi donner une chance aux opinions plus polémiques, « politiquement incorrectes », voire inimaginables, et aborder sous différents angles le thème en question. En revanche, on ne doit pas autoriser les points de vue blessants ou agressifs à l'égard de membres du groupe.

Demandez ensuite à trois volontaires d'aborder un autre thème, et d'entamer un autre débat, selon les règles observées précédemment.

Abordez autant de questions que vous le pourrez dans le temps imparti et en fonction de l'intérêt manifesté par le groupe. Avant de passer à la phase d'analyse et d'évaluation, faites une courte pause, afin de permettre aux « animateurs » de sortir de leur rôle, d'autant plus si le débat a été particulièrement passionné et polémique.

Compte-rendu et évaluation

Commencez par analyser brièvement le sentiment des participants – aussi bien celui des animateurs-débatteurs face au public que celui des observateurs. Puis, abordez les différents points de vue qui se sont exprimés, et les enseignements que les participants ont tirés de cette activité :

- Quelqu'un a-t-il été choqué ou surpris par certains points de vue ? Si oui, lesquels, et pourquoi ?
- Dans votre entourage, parle-t-on facilement de la sexualité ?
- Certains groupes sont-ils plus « ouverts » que d'autres ? Si oui, pour quelles raisons ?
- Quels facteurs conditionnent l'évolution de notre sexualité dans tel ou tel sens ?
- Sur quoi reposent les valeurs des uns et des autres en matière de sexualité ?
- Le point de vue des participants sur la sexualité diffère-t-il de celui de leurs parents et de leurs grands-parents ? Si oui, dans quel sens ? Et pourquoi ?
- Dans certains pays, la législation et les pressions sociales semblent entraver le droit de tout être humain au respect et à la dignité, à s'éprendre de la personne de son choix, à se marier en toute liberté, etc. Comment résoudre ce type de conflit ?

Source et inspiration de la fiche : Repères, manuel pour l'éducation aux droits de l'homme, éditions Conseil de l'Europe



Ce jeu de rôle a été élaboré par les enfants du conseil municipal de Lille et de la bibliothèque de rue de la résidence « des Jardins de Fives », soutenus par l'équipe du projet de promotion familiale, sociale, culturelle de Lille-Fives. Il a été réalisé dans le cadre de la campagne des Droits de l'enfant 2014-2015 menée dans les écoles du quartier de Fives avec des parents pour qui l'école n'a pas été une expérience facile.

L'association ATD Quart Monde a autorisé les EEDF à diffuser et à utiliser ce jeu téléchargeable sur le site Internet :

<https://www.atd-quartmonde.fr/sengager/dans-votre-milieu-professionnel/reseau-ecole/intervention-scolaire-lutte-contre-les-prejuges/>

Public : 8 - 12 ans

Déroulement :

Une phase de jeu permet aux enfants (en binôme) de se mettre à la place d'un enfant par l'intermédiaire d'une carte portrait qui leur est donnée et d'imaginer la vie de cet enfant.

Une discussion est animée pour faire réfléchir les enfants

Des activités sont possibles, avant le jeu pour aider les enfants à rentrer dans la peau de leur personnage, ou après la discussion pour prolonger l'activité.

Le jeu :

Ce jeu comporte 16 cartes portraits d'enfants. Les enfants sont en binômes et disposent d'une carte portrait pour deux. Ils sont alignés le long d'un mur. A chaque affirmation de l'animateur, ils doivent décider si l'enfant décrit sur leur carte pourrait répondre « oui » ou « non ». Si « oui », ils font un pas en avant. Si « non », ils restent sur place (on ne recule jamais). Bien préciser que ce n'est pas « 1, 2, 3 soleil », le but du jeu n'est pas d'arriver le plus loin possible.

Le but du jeu est d'imaginer le mieux possible la vie de l'enfant qui est décrit sur la carte.

Voir les cartes portraits et les affirmations énoncées par l'animateur dans les fiches « trouver des ressources » ou sur le site Internet cité plus haut.

Animation de la discussion après le jeu :

Propositions de questions pour amorcer / relancer le débat

1- Qu'avez-vous observé ?

2- Qu'avez-vous ressenti ? Poser la question aux enfants qui ont bien avancé, et à ceux qui sont restés en arrière.

3- Pourquoi tous les enfants ne finissent-ils pas sur la même ligne ? Est-ce une question de chance ? D'argent ? De famille ? De nombre de frères et sœurs ?

4- Y a-t-il eu des moments où vous avez eu du mal à décider si vous deviez répondre oui ou non à la question posée par l'animateur ? Quelles questions ? Réflexion collective après lecture du portrait correspondant.

5- Est-ce que ces enfants existent vraiment à votre avis ?

6- Est-ce que ces enfants vous font penser à des enfants que vous connaissez ? Attention, question délicate : s'assurer que le groupe d'enfants saura respecter la consigne de ne pas donner de prénom précis, ou de ne pas se moquer les uns des autres...

7- Est-ce que ces enfants ont l'occasion de se rencontrer dans la vraie vie ? (Rôle de l'école ! Mentionnés aussi parfois : la piscine municipale, la rue, le parc...). Est-ce qu'on s'y rencontre vraiment ou est-ce qu'on y est en même temps sans vraiment se parler ?

8- Que faire pour que tous ces enfants puissent trouver leur place dans leur classe ? Pour que chacun ait des copains ? Pour que chacun soit écouté ? Fier de lui-même ?

ATD QUART MONDE : JEU

« LE PAS EN AVANT CONTRE LES PRÉJUGÉS »

Propositions d'exploitation en classe / en groupes divers

En amont de l'animation :

Transmettre les cartes aux participants quelques jours avant le jeu, de façon à permettre un travail d'imagination qui aide chaque binôme d'enfants à rentrer dans la peau de son personnage. Exemple d'activité préparatoire : un petit récit « racontez le WE / l'anniversaire / le mercredi de votre personnage », ou le raconter à l'oral...

Pendant l'animation :

S'il n'y a pas eu d'activité préparatoire, attention à prendre suffisamment de temps pour que les enfants découvrent leur carte, imaginent la vie de l'enfant décrit sur leur portrait, se mettent à sa place. Sans quoi les enfants vont passer leur temps à réfléchir aux règles du jeu, ou à chercher les infos sur leur carte pour répondre oui ou non aux questions posées, sans que ce soit le résultat d'une « mise à la place de »... Si le ressort émotionnel ne joue pas, si les enfants restent dans le raisonnement, l'impact du jeu sera très amoindri.

En aval :

- Suite au débat : révéler que deux ou trois binômes d'enfants avaient le même portrait entre les mains : comment expliquer qu'ils n'ont pas (certainement) répondu de la même façon aux questions ? Projeter sur écran les portraits en question et réfléchir collectivement aux projections qu'on fait tous à partir de bribes de la vie de l'autre... on imagine le reste, a tort ou à raison ! Lien possible avec la question des préjugés.
- Ou, maintenant que les enfants d'identifient bien à leur portrait, imaginer des saynètes où ils les mettent en scène : « Sladja et Benoit se rencontrent au parc : de quoi se parlent-ils ? », etc.

REPRÉSENTATION, STÉRÉOTYPES, PRÉJUGÉS

SUPPORTS POUR LA FORMATION OU POUR L'ANIMATION

Nous proposons quelques séquences visant à échanger, réfléchir collectivement sur des situations, des faits, mettant en exergue certaines représentations, stéréotypes, préjugés, amenant à des situations de discrimination, exclusion.

Ce ne sont que des exemples, des pistes de travail, utilisables en stage, donc auprès d'adultes, mais aussi avec des aînés, voire parfois des jeunes d'âge Eclés.

Ces propositions sont adaptées de séquences de formation en milieu enseignant et auprès d'élèves. Au-delà de ces exemples, le vécu du groupe, de l'unité, du camp, du séjour, du stage, sera support à ce travail afin de déconstruire des représentations, des pratiques parfois inconscientes.

La course

Objectifs : mettre en évidence de façon ludique la puissance des représentations mentales. Pour résoudre « l'énigme » nous devons remettre en cause un stéréotype culturel.

Matériel : une fiche « la course » par joueur,
Durée : 30 mn maximum,
De 10 à 20 participants,
Pour des aînés ou des adultes (stage, autre temps de formation...)

Déroulement :

Annoncer qu'on va essayer de résoudre un problème relativement compliqué ; distribuer à chacun(e) une fiche « la course » et demander de rechercher la solution individuellement en silence ; laisser 5 à 10mn pour cette phase ; si quelqu'un pense pouvoir émettre une hypothèse, donner une réponse, il (elle) le fait en silence auprès du formateur, de l'animateur.

Annoncer que l'on va faire une expérience en partant du principe que les ressources d'un groupe sont toujours supérieures à celles d'une personne ; se mettre alors par groupe de 3 pendant 5 mn environ, échanger les hypothèses et fournir une solution.

Organiser un échange collectif entre les trios, en veillant à ce que ceux qui auraient résolu l'énigme patientent un peu.

Si la solution n'est pas trouvée.... la donner et analyser ensemble la difficulté à déconstruire un stéréotype.

Quelques questions pour la discussion, l'échange en collectif :

Avons-nous trouvé facilement ? Ou avons-nous été surpris par la solution ?

Que nous apprend cet exercice sur la façon dont nous « pensons » ?

Avons-nous d'autres exemples vécus, au quotidien, de ce type ?

Texte de l'énigme page suivante.....

Ne pas « tricher » ; ne lisons pas la note en italique avant d'avoir cherché LA solution .

REPRÉSENTATION, STÉRÉOTYPES, PRÉJUGÉS

SUPPORTS POUR LA FORMATION OU POUR L'ANIMATION

La course

Je me promène sur une plage avec un couple d'amis : un peintre et son modèle.
 Mon ami s'est blessé au pied sur un rocher.
 Sa compagne, mince et musclée, est très sportive.
 Ils se lancent un défi dont le gagnant sera le 1er arrivé au bout de la plage, à 500m environ.
 Le trajet comprend une partie à pied sec et une partie où il faut traverser des petites mares, jusqu' à 50 cm de profondeur.
 La marée monte.
 Après 300 m de course,
 je constate que
 dans les mares, le peintre va 2 fois plus vite que le modèle,
 sur terrain sec la femme va 2 fois plus vite que l'homme .
 Dès lors, je sais avec certitude qui va gagner....
 Et toi ?

Note

La seule façon de résoudre l'énigme, en fait absurde, c'est de modifier les représentations « traditionnelles » que l'on a d'un peintre et de son modèle. Dans notre « modèle » culturel le peintre est un homme, le modèle une femme.

Si on inverse les rôles (peintre = femme, homme = modèle), c'est la femme qui va 2 fois plus vite dans tous les cas.

RÉAGIR FACE À L'EXCLUSION : SUPPORTS POUR LA FORMATION OU POUR L'ANIMATION

Le cercle

Objectifs : expérimenter en toute sécurité comment on réagit face à l'exclusion ; en tirer des enseignements individuels et collectifs.

Matériel : aucun

Durée : 10 à 15 mn

Age Eclés, Aînés, adultes (stage, autre temps de formation, ...).

Adaptable pour des plus jeunes (âge louveteau)

Déroulement :

Se mettre par groupe de 5 ou 6

Trouver un volontaire devant sortir du groupe

En fonction du nombre de personnes former autant de cercles que de groupes de 5 ou 6

Expliquer à chaque groupe que le but est d'empêcher « l'étranger » d'entrer dans le groupe, dans le cercle ; demander de choisir un sujet de conversation gai, joyeux, donnant envie de rejoindre le cercle ; les membres du groupe, membres du cercle, peuvent utiliser tous les moyens, verbaux ou non verbaux, pour atteindre l'objectif de non inclusion de « l'étranger » dans le cercle mais ne doivent avoir aucun contact physique avec lui (elle) .

Expliquer aux volontaires qui sont sortis qu'ils doivent maintenant se faire accepter dans un cercle ; les faire rentrer et assigner un cercle à chacun ; accorder 3 mn pour atteindre cet objectif.

A la fin du temps imparti, le formateur ou l'animateur fait constater où en est chaque cercle.

Ensuite, reformer le grand groupe et entamer la discussion.

Des questions-repères (non exhaustives) pour la discussion :

Comment avez-vous ressenti l'exclusion ?

Comment avez-vous procédé pour essayer d'appartenir au cercle ?

Quels messages verbaux ou non verbaux le groupe a-t-il utilisé ?

Que vous, nous, apprend notre comportement sur nous-mêmes, selon notre rôle dans ce jeu ?

Avez-vous été surpris par votre manière d'agir ?

Des valeurs à leurs pratiques, parfois ?

DIFFÉRENCES DE POINTS DE VUE : SUPPORTS POUR LA FORMATION OU POUR L'ANIMATION

Je me positionne

Objectifs :

Le but de cette activité est d'attirer l'attention sur les différences de point de vue sur un seul et même sujet. Alors que nous essayons souvent de convaincre les autres d'adopter notre point de vue, il est également important d'écouter et de comprendre les différentes opinions en particulier lorsqu'il s'agit de prendre des décisions.

Partager des points de vue, comprendre que des approches différentes coexistent, réfléchir aux croyances et opinions.

Les affirmations proposées font référence à des problématiques en débat dans la société, interrogent sur les discriminations, les préjugés, les stéréotypes ; dans un environnement sécurisant, chacun a l'opportunité de se positionner et réfléchir à ses positionnements.

Bien sûr, selon le vécu commun, les souhaits, d'autres affirmations sont envisageables.

Matériel : grandes feuilles de différentes couleurs et feutres

Durée : 1 à 2 heure (s)

Organisation de l'espace : une grande salle permettant des déplacements faciles ; chaque feuille de couleur est affichée dans un coin de la salle ;

Environ 20 participants

Ainés, adultes (stage, autre espace de formation)

Déroulement :

Introduire l'activité en précisant que les thèmes abordés peuvent générer des tensions, des conflits, qu'entendre les différents points de vue est important, que chacun devra se positionner en silence par rapport à chaque affirmation.

Sur chaque feuille de papier couleur, écrire les mots ou expressions suivants :

« Tout à fait d'accord »

« Plutôt d'accord »

« Pas vraiment d'accord »

« Complètement en désaccord »

Afficher une feuille dans chaque coin de la salle ;

Phase 1

Demander à chacun(e) de se lever ;

Lire une série d'affirmations ;

A chaque affirmation, chacun doit se déplacer vers le coin de la salle où se trouve la feuille « accord, désaccord » correspondant le mieux à son opinion ; en cas d'hésitation ou de non opinion, on peut rester au milieu de la salle ; on se déplace en silence ;

Après chaque affirmation laisser un temps de réflexion :

le responsable ou le l'animateur lit l'affirmation, chacun fait son choix mentalement, top chrono, on se positionne dans l'espace. On se regarde. On passe à l'affirmation suivante.

Le responsable ou l'animateur attire l'attention de tous sur le fait que chacun (e) fait parfois partie de la majorité ou de la minorité.

DIFFÉRENCES DE POINTS DE VUE : SUPPORTS POUR LA FORMATION OU POUR L'ANIMATION

Phase 2

Après l'exercice, on partage les réactions en petit groupe ou en collectif pendant quelques minutes ; on peut s'inspirer des questions suivantes : certaines affirmations ont-elles choqué ? Pourquoi ? Quelle est l'affirmation avec laquelle vous étiez le plus en accord ? Pourquoi ? Pour certaines affirmations, avez-vous ressenti le besoin d'expliquer votre positionnement ? Si vous avez été seul(e) à exprimer une opinion, qu'avez-vous ressenti ? Avez-vous songé à changer d'opinion lorsque vous ne partagiez pas l'avis de la majorité ? Ou lorsque vos amis étaient positionnés différemment ?

Au-delà de cet exercice....

De quelle manière les gens réagissent-ils lorsqu'ils ne partagent pas les mêmes points de vue ? Nous arrive-t-il de changer de point de vue ? Qu'est-ce qui nous amène à changer d'opinion ?

Phase 3

Sur une grande feuille, écrire l'expression « points de vue » ; demander à chacun(e) de réfléchir aux diverses influences qui conditionnent nos opinions ; échanger sur nos expériences à ce sujet ; lister ces influences au tableau ; aider à identifier certaines « zones sensibles » pouvant susciter émotions, tensions, conflits. Il est important que le responsable ou le l'animateur, participe aussi à la réflexion mais veille à l'écoute, à l'expression partagée.

Des exemples d'affirmations

L'immigration dans notre pays devrait être limitée,
Chacun d'entre nous a des préjugés, moi aussi,
Dans notre société, les hommes et les femmes sont égaux,
Les sondages influencent nos opinions,
Je me sens à l'aise avec les gens qui ont un handicap physique visible,
L'argent ne fait pas le bonheur,
Tous les partis politiques doivent être libres d'exprimer leurs opinions ;
les couples homosexuels doivent avoir les mêmes droits et devoirs que les couples hétérosexuels,
Il est normal qu'un employeur refuse un emploi à une personne qui porte un signe religieux
La France devrait suspendre ses relations avec les pays qui violent les droits de l'homme,

ÉDUCATION AUX MÉDIAS : GAME LIST

Une activité sur la question du genre dans les jeux vidéos

Public : 11-15 ans (éclés), groupe de 20 jeunes

Objectif : Rechercher les représentations de l'homme et de la femme dans l'univers des jeux vidéo et décrypter les stéréotypes.

Matériel : Au préalable, demander aux jeunes de ramener 1 boîte de leur jeu vidéo préféré ou faire soi-même une sélection de jaquettes de jeux-vidéos (minimum 10)

Durée : 20/30 minutes

Déroulement :

Commencer par rassembler les jaquettes que les enfants ont ramené.

Numéroter chaque jaquette (avec un pos-it par exemple.) et préparer des post-it numérotés à afficher au mur. Demander aux jeunes de prendre connaissance de toutes les images/jaquettes de ces jeux vidéos.

Expliquer aux jeunes qu'ils vont devoir classer ces jeux vidéos en fonction du critère énoncé par le responsable. (voir liste d'exemple). 5 jeunes seront désignés responsable du classement, et les autres seront dans le public.

Liste d'exemple de critères :

Classer les jaquettes selon la force physique

Classer les jaquettes selon l'aspect « sexy »

Classer les jaquettes selon la beauté

Classer les jaquettes selon la valorisation de l'homme

Classer les jaquettes selon la valorisation de la femme

A tout moment, un jeune du public peut venir taper l'épaule d'un des 5 jeunes devant le classement pour prendre sa place. (Pour les responsables, veiller au respect de la parole de chacun)

A la fin de cette activité, réunir les jeunes en plénière pour lancer le débat. Le responsable demande aux jeunes :

Quelle place donne-t-on aux hommes sur ces images ?

Quelle place donne-t-on aux femmes sur ces images ?

Quelles sont les caractéristiques des hommes sur ces images ?

Quelles sont les caractéristiques des femmes sur ces images ?

Il est important de laisser la parole aux jeunes et de veiller à la bienveillance des propos.

Pour conclure, le responsable peut leur demander si on retrouve ces représentations dans d'autres domaines (Télévision, Films...) et de donner des exemples.

ÉDUCATION AUX MÉDIAS POUR LES AÎNÉS

Xénophobie : décrypter une affiche

Objectifs : Décrypter une image pour repérer les discriminations

Public : aînés (un clan)

Matériel :

Affiches (voir ci-après), post-it, stylos, punaises, paperboard

Le support principal de cette activité est constitué de 2 affiches, l'une diffusée par le maire de Béziers en octobre 2016 contre l'arrivée de migrants, l'autre réalisée en vue d'une contre campagne par Julien Chollet.

Déroulement :

Etape 1

Proposer aux aînés de se répartir en 2 groupes. On remet une des 2 affiches à chacun des deux groupes. Chaque jeune écrit sur un post-it ce qu'il voit sur l'affiche (une idée par post-it ; on peut avoir plusieurs idées).

Chacun est libre de réagir aux propositions des autres.

Par groupe, les post-it sont classés par thème et dans la mesure du possible synthétisés en un seul. Les 2 groupes rassemblent et présentent oralement leurs observations à l'ensemble des participants.

Etape 2

Les 2 groupes réunis regroupent les post-it par ressemblance ou opposition, en justifiant leur choix.

Demander aux jeunes de rajouter des éléments de réflexions si nécessaire.

Débat

Comment les auteurs des affiches s'y sont-ils pris pour faire passer leur message.

Conclusion

Proposer aux aînés de déterminer ce que l'on peut retirer de cette activité, quelles réflexions, quels enseignements.

Au besoin, l'animateur de séance aide à la formulation.

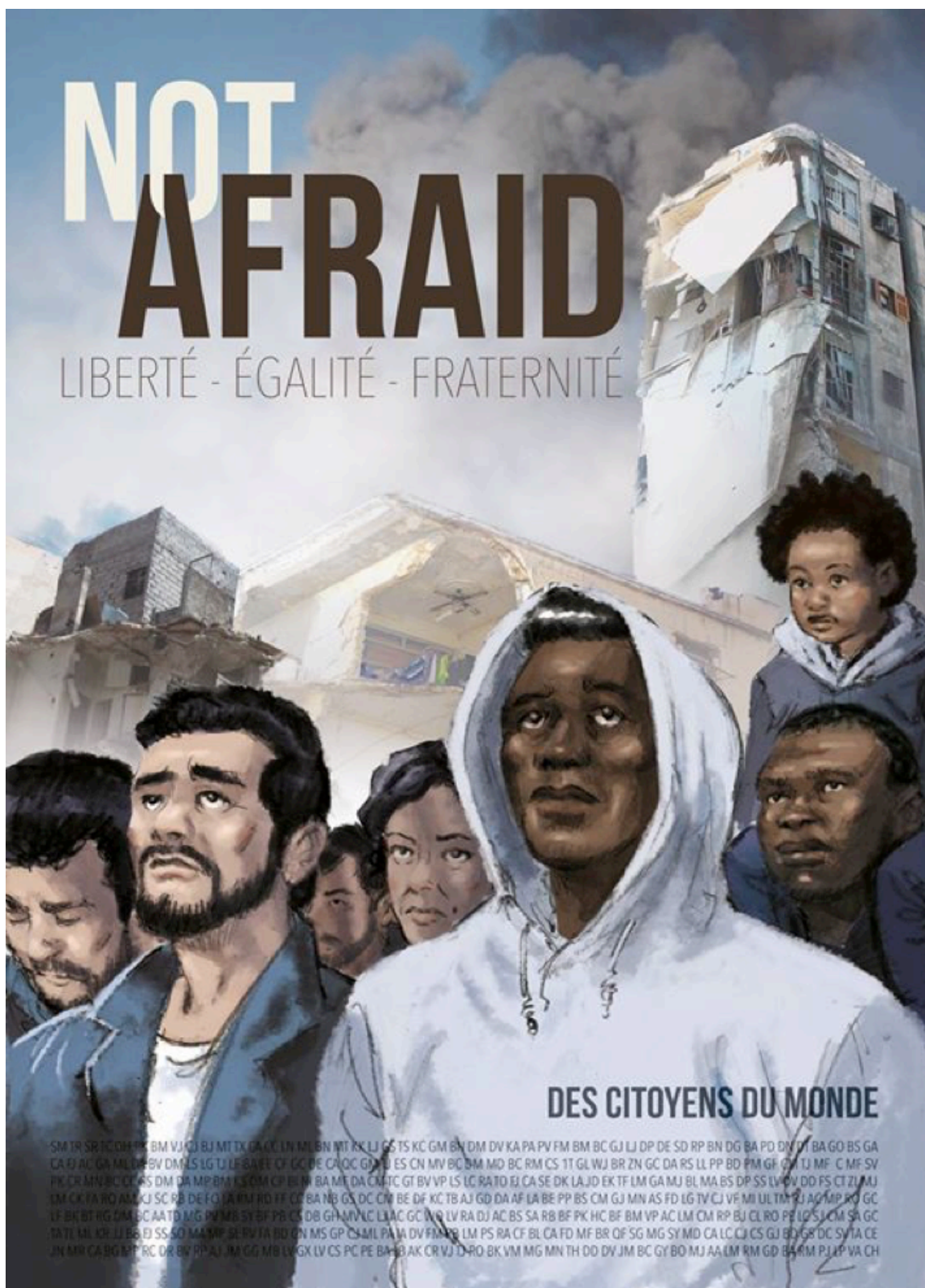
ÉDUCATION AUX MÉDIAS
POUR LES AINÉS

Affiche anti-migrants réalisée en octobre 2016 par la mairie de Béziers



ÉDUCATION AUX MÉDIAS POUR LES AINÉS

Affiche réalisée par Julien Chollet dans le cadre d'une contre campagne en réaction face à l'affiche de la mairie de Béziers



DES TEXTES SUPPORTS

Podries

Joana Raspall (1913-2013) Poétesse catalane née à Barcelone Espagne

Tu pourrais

Si tu étais né sur une autre terre,
tu pourrais être blanc, tu pourrais être noir...

Dans un autre pays, dans une autre maison,
tu dirais « oui » dans une autre langue.

Tu aurais grandi différemment
mieux, peut-être ; peut-être, pire.

Tu serais plus chanceux ou peut-être moins...

Tu aurais des amis et des jouets différents ;

Tu porterais des robes en toile ou en soie,
des chaussures en cuir ou de rêches espadrilles,
ou tu marcherais pieds nus perdu dans la jungle.

Tu pourrais lire des contes et des poèmes,
ou n'avoir ni livre ni notion de l'alphabet.

Tu pourrais manger des sucreries
ou des croutes séchées de pain noir.

Tu pourrais... Tu pourrais...

Pour toutes ces raisons, rappelle-toi qu'il faut garder les bras grands ouverts
et aider celui qui arrive, qui fuit la guerre, qui fuit la douleur et la pauvreté.

Si tu étais né sur sa terre,
Sa tristesse pourrait être la tienne.

Traduction par Danae COQUELET

DES TEXTES SUPPORTS

L'aveugle et le paralytique

Aidons-nous mutuellement,
La charge des malheurs en sera plus légère ;
Le bien que l'on fait à son frère
Pour le mal que l'on souffre est un soulagement.
Confucius l'a dit ; suivons tous sa doctrine.
Pour la persuader aux peuples de la Chine,
Il leur contait le trait suivant.

Dans une ville de l'Asie
Il existait deux malheureux,
L'un perclus, l'autre aveugle, et pauvres tous les deux.
Ils demandaient au Ciel de terminer leur vie ;
Mais leurs cris étaient superflus,
Ils ne pouvaient mourir. Notre paralytique,
Couché sur un grabat dans la place publique,
Souffrait sans être plaint : il en souffrait bien plus.
L'aveugle, à qui tout pouvait nuire,
Était sans guide, sans soutien,
Sans avoir même un pauvre chien
Pour l'aimer et pour le conduire.
Un certain jour, il arriva
Que l'aveugle à tâtons, au détour d'une rue,
Près du malade se trouva ;
Il entendit ses cris, son âme en fut émue.
Il n'est tel que les malheureux
Pour se plaindre les uns les autres.
« J'ai mes maux, lui dit-il, et vous avez les vôtres :
Unissons-les, mon frère, ils seront moins affreux.
- Hélas ! dit le perclus, vous ignorez, mon frère,
Que je ne puis faire un seul pas ;
Vous-même vous n'y voyez pas :
A quoi nous servirait d'unir notre misère ?
- A quoi ? répond l'aveugle ; écoutez. A nous deux
Nous possédons le bien à chacun nécessaire :
J'ai des jambes, et vous des yeux.
Moi, je vais vous porter ; vous, vous serez mon guide :
Vos yeux dirigeront mes pas mal assurés ;
Mes jambes, à leur tour, iront où vous voudrez.
Ainsi, sans que jamais notre amitié décide
Qui de nous deux remplit le plus utile emploi,
Je marcherai pour vous, vous y verrez pour moi. »

DES TEXTES SUPPORTS

L'aveugle et le boiteux

Un pauvre homme qui avait perdu la vue depuis plusieurs années, allait un soir sur le grand chemin en tâtonnant avec son bâton. Que je suis malheureux, s'écriait-il, d'avoir été obligé de laisser mon pauvre petit chien malade an logis ! J'ai cru pouvoir me passer aujourd'hui de ce guide fidèle pour aller au village prochain. Ah ! je sens mieux que jamais combien il m'est nécessaire. Voici la nuit qui s'approche ; ce n'est pas que j'y voie mieux pendant le jour, mais au moins je pouvais rencontrer à chaque instant quelqu'un sur ma route, pour me dire si j'étais dans le bon chemin ; au lieu qu'à présent, je dois craindre de ne plus rencontrer personne. Je n'arriverai pas aujourd'hui à la ville, et mon pauvre petit chien m'attend pour souper. Ah ! comme il va être chagrin de ne pas me voir !

A peine avait-il dit ces paroles, qu'il entendait quelqu'un se plaindre tout près de lui. Que je suis malheureux ! disait celui-ci ; je viens de me démettre le pied dans cette ornière ; il m'est impossible de l'appuyer à terre. Il faudra que je passe ici toute la nuit sur le chemin. Que vont penser mes pauvres parents ?

L'aveugle. – Qui êtes-vous, s'écria l'aveugle, vous que j'entends pousser des plaintes si tristes ?

Le boiteux. – Hélas ! répondit le boiteux, je suis un pauvre jeune homme, à qui vient d'arriver un cruel accident. – Je revenais – tout seul du village voisin ; je me suis démis le pied, et me voilà condamné à coucher dans la boue.

L'aveugle. – J'en suis bien fâché, je vous assure, mais dites-moi, y a-t-il encore un reste de jour, et pouvez-vous voir le grand chemin ?

Le boiteux. – Ah ! si je pouvais marcher aussi bien que j'y vois, j'aurais bientôt tiré mes chers parents d'inquiétude.

L'aveugle. – Ah ! si je pouvais y voir aussi bien que je marche, j'aurais bientôt donné à souper à mon chien.

Le boiteux. – Vous n'y voyez donc pas, mon cher ami ?

L'aveugle. – Hélas ! non ; je suis aveugle comme vous êtes boiteux. Nous voilà bien chanceux l'un et l'autre. Je ne puis pas avancer plus que vous.

Le boiteux. – Avec quel plaisir je me serais chargé de vous conduire !

L'aveugle. – Comme je me serais empressé d'aller vous chercher des hommes avec un brancard.

Le boiteux. – Écoutez, il me vient une idée. Il ne tient qu'à vous de nous tirer de peine tous les deux.

L'aveugle. – Il ne tient qu'à moi ? Voyons, quelle est votre idée ? J'y tope d'avance.

Le boiteux. – Les yeux vous manquent, à moi ce sont les jambes. Prêtez-moi vos jambes, je vous prêterai mes yeux, et nous voilà l'un et l'autre hors d'embarras.

L'aveugle. – Comment arrangez-vous cela, s'il vous plaît ?

Le boiteux. – Je ne suis pas bien lourd, et vous me paraissez, avoir de bonnes épaules.

L'aveugle. – Je les ai assez bonnes, Dieu merci.

Le boiteux. – Eh bien, prenez-moi sur votre dos ; vous me porterez et moi je vous montrerai le chemin ; de cette manière, nous aurons à deux tout ce qu'il faut pour arriver à la ville.

L'aveugle. – Est-elle loin encore ?

Le boiteux. – Non, non ; je la vois d'ici.

L'aveugle. – Vous la voyez ? Hélas ! il y a dix ans que je ne l'ai vue. Mais ne perdons pas un moment. Votre invention me paraît fort bonne. Où êtes-vous ? Attendez, je vais m'agenouiller comme un chameau ; vous en grimpez plus aisément sur mon échine.

Le boiteux. – Rangez-vous un peu à droite, je vous prie.

DES TEXTES SUPPORTS

L'aveugle. – Est-ce bien comme cela ?

Le boiteux. – Encore un peu plus. Bon, je vais passer mes bras autour de votre cou. Vous pouvez maintenant vous relever.

L'aveugle. – Me voilà debout. Vous ne pesez plus qu'un moineau.

Marche. Ils se mirent en route aussitôt ; et comme ils avaient en commun deux bonnes jambes et deux bons yeux, ils arrivèrent en un quart d'heure aux portes de la ville. L'aveugle porta ensuite le boiteux jusque chez ses parents, et ceux-ci, après lui avoir témoigné leur reconnaissance, le firent conduire auprès de son petit chien.

C'est ainsi qu'en se prêtant un mutuel secours, ces deux pauvres infirmes parvinrent à se tirer d'embarras ; autrement ils auraient été obligés de passer la nuit sur le grand chemin. Il en est de même pour tous les hommes : l'un a communément ce qui manque à l'autre, et ce que celui-ci ne peut pas faire, celui-là le fait. Ainsi, en s'assistant réciproquement, ils ne manquent de rien ; au lieu que s'ils refusent de s'aider entre eux, ils finissent par en souffrir également les uns et les autres.

L'Aveugle et le Boiteux, par Berquin (1747-1791)

ATD QUART MONDE : JEU « LE PAS EN AVANT CONTRE LES PRÉJUGÉS »

EDA

Je m'appelle Eda, j'ai 10 ans. Je suis Turque et je vis en France. Mes parents m'obligent à travailler dur à l'école, ils veulent que je devienne vendeuse. Moi, je ne tiens pas toujours le rythme en classe. Parfois je voudrais ne plus du tout aller à l'école. Je trouve que mes parents ne sont pas toujours très gentils, que mon avis n'a pas d'importance pour eux. Heureusement que mes copines m'écoutent, elles.

ODILE

Je m'appelle Odil, j'ai 10 ans. J'ai un petit frère de 5 ans, je l'adore ! Même si ce n'est pas toujours facile de travailler dans le calme à la maison... Mes parents ne sont pas beaucoup à la maison, ils travaillent presque tout le temps, et quand mon petit frère pleure, je n'arrive plus à faire mes devoirs. Mon niveau scolaire ne fait que baisser cette année.

SLADJA

Je m'appelle Sladja, j'ai 10 ans. Je vis en France depuis 1 an. Je viens du Kosovo, j'y retourne l'été pour voir ma grand-mère ! Avec mes parents et les 3 frères, on habite une cabane près de l'autoroute. A l'école d'à côté, on m'a dit qu'il n'y avait pas de place pour moi. De toute façon, dans 3 semaines, on va peut-être encore déménager, parce qu'on a pas le droit d'habiter ici, alors il faudra encore changer d'école

CELINE

Je m'appelle Céline, j'ai 10 ans. Ma mère est médecin. Moi, quand je serai grande, je voudrais travailler dans la pub. Mais comme j'ai peur de parler devant tout le monde, je ne suis pas sûre d'y arriver. Mes parents sont fiers de moi, je le sais car ils me félicitent souvent. J'ai le droit de jouer à Minecraft sur l'ordinateur à la maison, je joue en ligne avec mes copains. Un jour, j'aimerais faire le tour du monde !

MARTIN

Je m'appelle Martin, j'ai 10 ans, je suis en CM2. J'ai 3 frères et soeurs. J'habite une très belle maison. Ma mère est infirmière et mon père était ingénieur, mais maintenant il fait pousser des légumes bios. Moi, je suis passionné de sciences et d'informatique et j'ai déjà un ordinateur pour moi tout seul. J'y joue beaucoup dans la semaine car je n'ai pas beaucoup de copains.

AZIZ

Je m'appelle Aziz, j'ai 10 ans. Je viens d'arriver en France et je vais à l'école en CM1. Je me suis vite habitué, je me suis fait une place dans la classe. Mes parents m'ont toujours donné ce dont j'avais besoin. Plus tard, je voudrais être informaticien, et alors j'aiderai mes parents à mon tour.

BENOIT

Je m'appelle Benoît, j'ai 10 ans. J'aime bien aller à l'école, j'ai des bonnes notes. Je suis délégué de classe chaque année depuis le CP ! Le mercredi, je vais à vélo chez mes copains, ou alors ils viennent chez moi pour jouer à la Playstation. Mes parents sont sévères : si je n'ai pas de bonnes notes, je suis privé de téléphone et de console. J'ai hâte d'avoir 13 ans pour avoir mon Facebook.

JONATHAN

Je m'appelle Jonathan, j'ai 10 ans et j'aime pas ma vie. J'ai des parents et une maison et je mange à ma faim. Mais mes parents s'embrouillent tout le temps, ça crie souvent à la maison, sur moi aussi. Tout le monde me tombe dessus, à la maison, à l'école. Moi, dès que j'ai 16 ans, je me trouve un boulot et je me barre de cette maison.

LAURE

Je m'appelle Laure, j'ai 10 ans, j'habite avec ma mère et mon beau-père que j'aime beaucoup. Je suis un peu l'intello de la classe. J'ai des bonnes copines. Le mercredi je fais du piano. Depuis que j'ai eu un accident de cheval, je me déplace en fauteuil roulant. Mes parents m'aident pour mes devoirs ; j'aime bien travailler de toutes façons. Mais j'aime bien aussi les vacances, la luge en hiver, et des beaux paysages en été.

ATD QUART MONDE : JEU

« LE PAS EN AVANT CONTRE LES PRÉJUGÉS »

MIRTILLE

J'ai 6 ans, j'habite dans un immeuble avec mon papa, ma maman, mon frère et ma sœur. J'ai eu un F à ma poésie, ce jour-là j'étais triste. Le mercredi je vais avec ma sœur à la bibliothèque et je regarde les images des livres. Le week-end je vais chez ma tante et je joue avec mes cousins.

EVA

J'ai 9 ans, j'habite dans une maison avec ma grande sœur. Mes parents sont morts dans un accident de voiture. Je me lève très tôt le matin pour aller à l'école et tous les soirs j'y reste jusqu'à 18H15. Je suis en CE1, j'ai souvent des poux. Plus tard je voudrais être chanteuse.

TIMEO

J'ai 10 ans, j'habite en foyer. Je vois mes parents le weekend. Je suis en CM2, j'ai toujours des bonnes notes. Avec mon copain j'ai déjà fugué du foyer, on a été jusqu'à la mer. On a volé une pomme en arrivant et on est allés au bord de la mer voir les oiseaux.

BRAHIMA

Je suis en CM2. J'ai détesté l'école dès le CP. Mes parents ne sont pas allés à l'école en France, et ils disent que l'école c'est important pour moi, mais ils ne savent pas comment faire pour m'aider. J'ai déjà redoublé 2 fois, et je fais souvent des bêtises en classe. J'adore le sport, surtout la boxe !

LOÏC

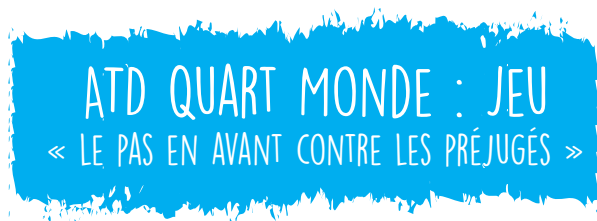
J'ai 10 ans, j'ai 2 sœurs. J'habite avec maman, elle travaille souvent tard. C'est moi qui garde mes sœurs en attendant qu'elle revienne. A l'école, j'ai la réputation de me moquer des autres. Et je fais le clown quand je ne sais pas faire mon travail !

SAMYN

J'ai 11 ans, je vis avec mon père. Je n'ai pas de frères et sœurs. Mon père est cuisinier, mais en ce moment il est au chômage. A l'école, je suis gêné quand on me demande le travail de mon père. J'adore le foot. J'ai vu une belle paire de crampons, mais papa doit souvent choisir entre les choses qu'il aimerait acheter, parce qu'il n'a pas beaucoup d'argent. J'en rêve pourtant de ces chaussures.

LIA

J'ai 9 ans. J'ai un petit frère, Noé. J'adore les animaux, surtout les chats ! Avec toute la famille, on a dû quitter notre logement pour aller dans une chambre d'hôtel, parce que mes parents ne pouvaient plus payer le loyer. Du coup j'ai dû changer d'école aussi, l'hôtel est trop loin de mon ancienne école. J'adorerais être pâtissière quand je serai grande.



Affirmations énoncées par l'animateur du jeu

- 1- J'ai souvent de bonnes notes à l'école.
- 2- J'ai ma chambre pour moi tout seul.
- 3- Je sais faire la cuisine, j'ai appris avec ma mère.
- 4- J'ai la dernière console de jeux à la mode.
- 5- Je fais une activité le mercredi, c'est moi qui l'ai choisie.
- 6- Je me sens bien dans mes baskets.
- 7- Je vais chez le docteur à chaque fois que je suis malade.
- 8- Dans ma famille, on mange 5 fruits et légumes par jour.
- 9- J'utilise Internet pour faire mes devoirs ou pour jouer en ligne avec mes copains.
- 10- Je sens que mes parents sont fiers de moi.
- 11- J'ai ma place dans la classe, les autres me prennent au sérieux.
- 12- Mes parents ont une voiture.
- 13- Je suis sûr que plus tard j'aurai un bon métier.
- 14- Je connais les droits des enfants, et je trouve qu'ils sont respectés dans ma vie.
- 15- Je pars en vacances au moins une fois par an.
- 16- J'ai des amis avec qui on s'entraide.
- 17- Quand je parle, les autres enfants m'écoutent.
- 18- Quand les autres parlent, j'écoute ce qu'ils ont à dire.
- 19- Je sais où aller et sur qui compter si j'ai un problème.

Certaines questions peuvent faire avancer de deux pas si l'animateur veut mettre l'accent sur une thématique particulière.

Ce jeu est intégralement téléchargeable sur le site Internet :

<https://www.atd-quartmonde.fr/sengager/dans-votre-milieu-professionnel/reseau-ecole/intervention-scolaire-lutte-contre-les-prejuges/>



**ÉCLAIREUSES ♦ ÉCLAIREURS
DE FRANCE**